

# le peuple breton

N° 246 - 8 F  
JUIN 1984

## LA NAVALE

## A L'EAU ?



Photo Paol Garneg

M 2331 - 246 - 8,00 F

### NUCLEAIRE : LES EXPERTS N'EN VEULENT PLUS



# COURRIER

## DES

# LECTEURS

Nous remercions ceux qui nous écrivent. A noter que, conformément aux usages dans la presse, nous ne publions que les lettres qui nous parviennent signées. Nous pouvons toutefois préserver l'anonymat des auteurs lorsqu'ils en manifestent le désir.

## Dompage...

Je pense que je dois faire mes excuses auprès de M. Lukian Kergoat (voir sa lettre dans le P.B. de février). Il me semble qu'il y a eu un malentendu fâcheux, et je crois qu'il vaut mieux que je clarifie certaines choses.

D'abord, je ne considère pas M. Kergoat comme une « caricature de militant », et je n'ai pas voulu « incriminer » (mot fort, je trouve), ni M. Kergoat ni son article paru dans Breman niv. 25. Au contraire, j'avais plutôt trouvé son article assez amusant. Deuxième chose : contrairement, encore une fois, à ce que semble croire M. Kergoat, je n'ai pas voulu manifester, par ma réponse (voir P.B. de décembre dernier), un « mépris » pour sa démarche intellectuelle — une démarche que je préfère estimer honnête et bien intentionnée. Troisième chose : je n'ai jamais maintenu que tous les membres de ce comité de 1831 étaient des Bretons bretonnants ; j'ai simplement voulu corriger l'idée (apparente dans Breman et ailleurs) qu'il n'y aurait pas eu de Bretons du tout dans ce comité, ou, au maximum, un. Je pense que maintenant M. Kergoat serait d'accord avec moi sur ce point au moins. Mais je n'ai jamais affirmé non plus que le texte dans le Fonds de la Préfecture contenait les noms des membres de ce comité, et je ne sais pas où M. Kergoat aurait lu ou entendu une telle affirmation. Il y a plusieurs assertions et citations dans la lettre de M. Kergoat que je trouve discutable, et que je voudrais modifier ou mettre en question, mais tout cela est fatigant et pour moi et pour nos lecteurs. Et au moins M. Kergoat semble manifester un désir de lire mon travail au lieu de polémiquer sur les représentations qui en ont été faites. Alors passons.

Quatrième et dernière chose : M. Kergoat parle du fait que j'ai demandé que ma thèse soit officiellement exclue de prêt à l'université d'Oxford. C'est exact. Je regrette surtout que M. Kergoat n'ait pas présenté mes raisons pour cette action. Je me trompe peut-être, ou je me suis peut-être mal exprimé, mais je pensais avoir expliqué à M. Kergoat (entre autres) les raisons pratiques et politiques de cette situation. Je ne veux pas énumérer toutes les raisons ici : j'espère qu'elles seront évidentes pour toute personne sensible et aux problèmes des négociations actuelles pour le breton, et aux problèmes posés par le processus parfois long et délicat de publication, en anglais, en Grande-Bretagne. Mais c'est peut-être trop espérer, et sans doute certains militants persisteront à chercher dans tout ce que je dis, dans tout ce que j'écris, et dans tout ce que je fais, une opposition hostile à leur cause. Prévisible, mais dommage quand même.

Maryon McDonald - Plounéour-Ménez.



## VENTE AUX PARTICULIERS


Toutes fournitures pour installations

SANITAIRES - PLOMBERIE

CHAUFFAGE CENTRAL

EXPOSITION DE SALLE DE BAINS

de toutes les couleurs à choisir

dans la collection 

**J. Guillou**  
**SANITAIRE-CHAUFFAGE**  
7, rue Kléber BREST - Tél. 02.10.54

## LIBERTY

BAR - SNACK

Consommations de 1<sup>er</sup> choix

Musique tous les soirs

3, rue Jacques-Cartier  
35400 SAINT-MALO



**Elixir d'Armorique**  
**Fraise de Plougastel**

Warenghem Lannion

(96)37.00.08

porcelaines - faïences - grès  
verres et cristaux - coutellerie - acier inox

**Fanch GRIFFON**

4, rue duquay-trouin -  
29100 douarnenez - tél. 92.18.17

cadeaux - souvenirs - listes de mariage

**ABONNEZ-VOUS !**  
**VOUS Y GAGNEZ...**

**...NOUS AUSSI**

## KIOSQUES

Le changement de mode de distribution du «Peuple Breton» continue à se mettre en place. Les anciens dépôts servis par les N.M.P.P. sont progressivement pris en charge par les militants. Reconstituer tout le réseau ne peut pas se faire en deux coups de cuiller à pot, on en conviendra. Que les lecteurs qui achètent le «P.B.» en kiosque et qui n'y trouveraient pas leur mensuel prennent leur mal en patience. Mieux, qu'ils s'abonnent : c'est la formule la plus avantageuse pour eux... et pour le journal.

### Souscription: 3<sup>e</sup> liste.

H. Martin, Trébeurden .....	70,00
J. Paugam, Pierrefitte (93) .....	20,00
Y. Coriou, Honnelles (47) .....	20,00
H. Beurdonnay, L'Hay-les-Roses (94) .....	20,00
J.-L. Blivet, La Varenne Saint-Hilaire (94) .....	20,00
H. Alinin, Pléneuf .....	20,00
A. Gerbaud, Blain .....	20,00
R. Eugène, Malestroit .....	20,00
J.-P. Blais, Liffre .....	20,00
Y. Remond, Saint-Hervin .....	20,00
A. Le Hénaff, Douarnenez .....	20,00
D. Kerjoant, Cergy (95) .....	70,00
J.-Y. Gloanec, Saint-Malo de Guersac .....	20,00
X. Morvan, Saint-Cast .....	20,00
R. Queinec, Nantes .....	20,00
B. Le Fol, Locmaria Grand Champ .....	30,00
L. Riou, Lannion .....	20,00
M. Lorient .....	20,00
P. Mell, Quimper .....	20,00
M. Creignon, Créteil .....	20,00
C. Gret, Brest .....	20,00
Y. Rustique, Anglet (64) .....	20,00
Immigration Bretonne, Sartrouville .....	30,00
C. Ollivier, Larmor-Plage .....	20,00
D. Dantec, Villejuif (94) .....	20,00
J.-F. Le Meur, Argenteuil (95) ..	20,00
P. Le Joncour, Douarnenez .....	20,00
C. Cosquer, Achères .....	20,00
M. Vasseur, Brest .....	20,00
M. Ilion, Avrillé (49) .....	40,00
G. Merel, Nantes .....	120,00
C. Larivain, Ploumilliau .....	20,00
Y. Quénéhervé, Lanester .....	20,00
M. Le Doussal, Lorient .....	20,00
M. Rault, Paris .....	70,00
M. Le Tallec, Saint- Chaffrey (05) .....	20,00
S. Bourbigot, Reims .....	70,00
J. Moingavel, Baud .....	20,00
J.-P. Conan, Hennebont .....	20,00
M. Le Gal, Bains-sur-Oust .....	100,00
B. Quinio, Kernascleden .....	20,00
J. Aubert, Hennebont .....	20,00
M. Le Bihan, Vannes .....	20,00
J. Jacoby, Vannes .....	20,00
S. Massard, Lyon .....	20,00
Mme Le Hénaff, Brest .....	20,00
Mme Lollier, Brest .....	20,00
N. Riou, Pontchâteau .....	70,00
J.-P. Perrot, Pantin (93) .....	20,00
Y. Delalande, Saint-Malo .....	20,00
F. Coustumer, Pont-Aven .....	20,00
J.-Y. Bianvet, Saint-Grégoire ..	20,00
Y. Nicolas, Nantes .....	20,00
J. Brétecher, Suisse .....	20,00
J.-C. Cozien, Meulan (78) .....	20,00
R. Le Moan, Villiers-Marne (94) ..	20,00
P. Le Sollic, La Réunion .....	15,00
A. Martin, Saint-Herblain .....	20,00
J. Le Lann, Brest .....	20,00
M. Lenglet, Saint-Nazaire .....	20,00
X. Quintin, Aix-en-Provence (13) .....	20,00
M. Hamon, Penvenan .....	20,00
Y. Roquet, Saint-Malo .....	20,00
H. Gorrec, Molsheim (67) .....	20,00
G. Barré, Larmor-Plage .....	20,00

Report des listes précédentes .. 1765 F  
9383 F

Total .....

11148 F





**Edito :**  
Européennes, abstention ..... 4

**Politique :**  
Congrès de Lorient : l'exemple des élections ..... 8

**Economique :**  
IX<sup>e</sup> Plan : 3. Orientations d'une autonomie ..... 12  
Les « Contrats de plan Marcellin » .. 14  
Nucléaire : les experts n'en veulent plus ..... 6

**Un jour avec :**  
Nantes et St-Nazaire : les métallos en plan ..... 17

**Social :**  
Un centre de documentation du mouvement ouvrier à Nantes ..... 25

**Mer :**  
Pêche : la ligne bleue du Golfe de Gascogne ..... 10

**Brèves :**  
Derval, Bretagne - SAE et SAB - Manif à Crozon ..... 9

**Humeur :**  
En passant par la Lorraine ..... 5

**Langue bretonne :**  
Une pétition/Manif Diwan à Paris ..... 15 & 16  
Avec ceux qui parlent breton :  
4. Les 20-30 ans avec le Strollad Plougin ..... 20

**International :**  
Peuples du Monde : Occitanie, Euskadi, Martinique ..... 22  
Les Kurdes, un peuple écartelé ... 23

**Histoire :**  
44-84 : La Libération en Bretagne . 28

**Livre :**  
Apprendre et vivre avec sa langue 30

**B.D. :**  
Le carnet de bord à Nono ..... 32

**Rubriques :**  
Chiche ? ..... 5  
P.B. Service ..... 29  
Courrier ..... 2



C.D.M.O.T.

Ci-dessus, une photo extraite de la documentation du C.D.M.O.T. de Nantes, un outil important pour l'expression des acteurs de la vie sociale (lire p. 25) - Ci-dessous, trois comédiennes du Strollad c'hoariva Plougin répondent à nos questions (lire p. 20).



Louis Blouise

## JE M'ABONNE AU «PEUPLE BRETON»

NOM ..... PRENOM .....  
ADRESSE .....

- Souscrit un abonnement
- un réabonnement
- ordinaire : 80 F (1)
- de soutien à partir de : 100 F (1)
- étranger : 95 F (1)
- étranger par avion : 115 F (1)
- à partir du N<sup>o</sup> ..... inclus.

- Ci-joint le règlement par :  
- chèque postal (1)  
- chèque bancaire (1)  
- mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

B.P. 304 - 29273 BREST CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76



## ABONNEMENT SOUSCRIPTION

Veillez trouver ci-joint la somme de 80,00 F et l'adresse de :

NOM .....  
PRENOM .....  
ADRESSE .....

à qui vous voudrez bien envoyer le «Peuple Breton» durant un an.

(B.P. 304 - 29273 BREST CEDEX - C.C.P. Rennes 2365-76)



## EUROPEENNES : ABSTENTION, POURQUOI

**L**E sort et l'organisation de la Communauté Economique Européenne intéressent particulièrement l'Union Démocratique Bretonne. Dès 1964, Le Peuple Breton précisait les positions européennes de l'UDB. La charte de l'UDB préconise l'intégration fédéraliste des peuples européens, nécessaire à leur plein épanouissement. Pour le peuple breton, nous avons toujours pensé que l'organisation européenne pouvait être une chance, à condition que cela ne soit pas seulement un espace économique dans lequel la loi du marché et du profit à très court terme aggraverait sans cesse les déséquilibres internes au détriment des régions périphériques.

### L'Europe et nous

La Bretagne a déjà subi les mécanismes du sous-développement dans le cadre de l'état français: nous nous refusons à ce que la Bretagne soit plongée dans un marasme encore plus catastrophique par l'extension de ce mécanisme à l'Europe des dix. C'est pourquoi, si nous sommes pour l'Europe, nous sommes aussi pour une autre Europe.

Au plan politique, nous avons déjà réclamé la constitution, à côté du Parlement européen, d'un Sénat des régions et des peuples d'Europe, aux droits équivalents. Contrôlé par ce sénat et un parlement démocratisé, le pouvoir européen serait à même de développer une politique régionale européenne de rééquilibrage économique, politique dont ont déjà bénéficié la Grande-Bretagne et l'Italie mais que la France centralisatrice a largement refusée pour son propre territoire.

De même, la politique agricole commune est de la plus grande importance pour la survie de notre agriculture (cf. Programme d'avenir pour l'agriculture bretonne): il faut étendre et respecter la règle de la préférence communautaire. En limitant, par une taxation effective, l'importation de protéagineux et de manioc, on pourra réduire des excédents européens (beurre...), limiter le coût de la politique agricole commune, permettre le développement d'agricultures du Tiers-Monde. L'Europe bleue est tout aussi capitale pour la Bretagne et l'avenir de la pêche. Nous refusons pour l'instant l'élargissement de l'Europe qui mettrait en péril des activités de main d'œuvre telles la pêche, l'agriculture légumière, la confection et l'électronique.

Bref, nous avons beaucoup de choses à dire et à défendre au niveau européen, sans doute beaucoup plus que bien des listes en présence, qu'elles soient

De droite à gauche : Jakez Gicquel, Jean-Jacques Monnier et Herri Gourmelen qui composaient la délégation de l'U.D.B. au Parlement Européen à Strasbourg, présentée à la presse par le député fédéraliste flamand Jork Vandemeuleboucke (à l'extrême gauche).



Photo P. Européen

Une délégation de l'UDB, conduite par Herri Gourmelen, responsable aux affaires extérieures, s'est rendue au Parlement européen lors de sa dernière session (21-25 mai) avant les élections du 17 juin. Dans les locaux de l'assemblée européenne et accueillie et présentée par un parlementaire européen, l'UDB a protesté contre la non application du système proportionnel au niveau régional en France, contrairement aux recommandations du Parlement européen. Les positions de l'UDB sur l'Europe et sur les élections de juin ont été expliquées. Des contacts fructueux ont été établis avec des représentants d'autres peuples minoritaires en vue d'une action commune. Nous en reparlerons.

en fait anti-européennes ou pro-européennes par simple souci d'élargir les marchés et la concurrence au profit des régions les mieux armées, des entreprises les plus puissantes, des activités les plus exportatrices. Nous dénonçons à la fois le repli frileux sur l'Hexagone, qui condamnerait notre agriculture, et l'Europe des trusts où toute volonté collective d'aménagement contrôlé et équilibré disparaîtrait derrière un marché étendu non contrôlé.

### Pas de liste UDB

Pourtant, nous ne serons pas présents à l'élection européenne, ceci par la volonté expresse du gouvernement de gauche que nous avons contribué à porter au pouvoir en 1981. Le projet européen initial prévoyait un mode de scrutin uniforme dans toute la CEE (article 138-3). Pour l'élection de 1979, le Parlement français avait choisi, voix de droite et du PS confondues, l'élection à la proportionnelle sans base régionale. Le 10 mars 1982, le Parlement européen a voté une nouvelle procédure électorale: représentation proportionnelle dans le cadre régional (chaque région disposant, selon sa population, de trois à quinze députés). Le gouvernement français (de gauche) a refusé cette procédure et a maintenu celle proposée par Giscard-Barre en 1978 (1). Le pays de Galles, l'Ecosse, le Sud-Tyrol, la Sardaigne, entre autres, auront leurs députés au Parlement européen, pas la Bretagne, le pays basque, l'Alsace, etc...

Cette fois, nous ne marchons pas: la démocratie étant à nouveau bafouée,

nous n'appellerons pas à voter pour les partis de gauche au pouvoir, responsables de cette situation. Ainsi, en a décidé notre congrès de Lorient en assemblée plénière. Nous n'avons pas négocié avec eux. Nous n'avons demandé à personne un strapontin sur l'une des listes en présence. Quand les cartes sont truquées, on ne participe pas à la mascarade. Nous avons demandé aux partis de gauche hexagonaux une modification de la loi électorale. En 1979, les réponses ont été vagues et plutôt favorables. Cette année, les promesses non tenues, on ne marche plus!

### Abstention!

D'où notre mot d'ordre d'abstention: ne votons pas, aux élections européennes de ce mois de juin (ou votons blanc ou nul). Protestons contre un mode de scrutin unique et contre l'énorme gaspillage et l'énorme inégalité que constitue le coût actuel d'une participation. Pour sa part, l'UDB dénoncera le mode de scrutin, mènera une action auprès des instances européennes, fera connaître ses revendications et positions sur la politique européenne à mener à Strasbourg et à Bruxelles. Pour la gauche française, il s'agira d'un avertissement: lorsqu'elle maintient sciemment un mode de scrutin antidémocratique, elle n'est plus la gauche.

U.D.B.

(1) Des listes de quatre-vingt-un noms concoctées par les états-majors parisiens sans consultation de la base quant au choix et à l'ordre des candidats, sans représentation spécifique des peuples et régions de France.





## Europe : vitesse de croisière (s)

**A**VEC l'argent public, le groupe libéral du Parlement européen a organisé des journées d'étude... en Guadeloupe, «département français», avec huissiers, interprètes et techniciens.

Il a loué un bateau de luxe pour une «croisière d'étude» sur le Rhin (durée: 8 jours; coût: 96 millions de centimes, pas moins). Le groupe démocrate-chrétien a fait de même en 1979. Simone Veil, du même groupe libéral, a affrété une caravelle spéciale, avec une belle quantité de bouteilles de champagne Moët et Chandon, mais oui baronne.

Que dire des 30 milliards de centimes que les partis européens représentés à Strasbourg se partagent pour les élections de juin 1984? Seuls 20 députés ont voté pour que cette manne soit ramenée au tiers de la somme — demande émanant du parti fédéraliste flamand Volksunie. Sur 464 membres élus, ça fait pas lourd. Il a dû y avoir des problèmes de traduction lorsque la question a été posée, c'est pas possible autrement...

## L'aiguille et le cercelet

**D**ANS la série «D'autres le disent», un rappel de quelques lignes pondues voici dix ans l'édito de l'«Unité» (22.2.74), hebdo du P.S.: «Enfoncer une aiguille dans le cercelet est une sûre façon de tuer. Il en est ainsi d'une langue que l'on refuse d'enseigner: on tue quelqu'un sans rémission (...). Moi, Français de France, je témoigne pour mes frères de Bretagne que je ne sais pas un traître mot de leur Histoire, s'ils en ont une. Evanouie, gommée. A douter que sans leur petite Anne, deux fois reine de France, la Bretagne eût existé. Est-ce acceptable?»

Non, évidemment! Et l'auteur de ces propos, ce «Français de France», ne peut qu'être loué pour sa sincérité. Mais il se trouve que le signataire a pour nom François Mitterrand et que, si les mots ont un sens, le développement des classes bilingues breton-français, l'intégration de Diwan, devraient être acquis depuis un peu plus de trois ans. A moins que l'administration ne s'oppose à la volonté présidentielle... ou que le Président ait changé. Suppositions aussi choquantes l'une que l'autre et que l'on se doit de rejeter. Pas vrai?

## Proportionnelle: rêvons un peu

**I**L existe un «comité régional des prêtres», élu à la représentation proportionnelle. Il comprend quatre collèges électoraux (conseillers généraux, maires des communes de moins et de plus de 2000 habitants, présidents des groupements de communes) qui désignent leur délégué à la proportionnelle. Sur les vingt-cinq élus, huit appartiennent à la gauche, ce qui correspond au score de la gauche en Bretagne à quatre départements, en période creuse. Rêvons un peu: si cette assemblée s'occupait du développement de la Bretagne, si elle était élue au suffrage universel, Marcellin ne serait sans doute pas le président... et l'UDB ferait entendre sa voix, et il n'y aurait peut-être plus de nucléaire dans l'air... Mais il faudrait peut-être que la gauche soit au pouvoir pour que ce rêve devienne réalité.

## Complètement dissolu!

**A**U cours du Conseil de Ministres du 2 mai, le gouvernement a décidé la dissolution de l'ARC (Action Révolutionnaire Caraïbienne), responsable de plusieurs attentats en Guadeloupe, pour «atteinte à l'intégrité du territoire national» et, d'autre part, la mise en place d'un statut provisoire pour la Nouvelle Calédonie, incluant la perspective de l'autodétermination. Moralité: on est toujours le Tamarassat d'un Dunkerque!

## Touchant...

**T**OUCHANT, le consensus des notables bretons à la dernière session du conseil régional: satisfaction de Marcellin, qui croit tenir sa centrale nucléaire, satisfaction du PCF; le P.S., lui, n'est «pas opposé». Le Pensec, plus réservé, précise, lui, qu'on n'a toujours pas fait la preuve que la centrale est nécessaire. En 1984, on n'est plus à 7 milliards de francs près.

## HUMEUR

# EN PASSANT PAR LA LORRAINE

**L**ES responsables politiques et syndicaux bretons commencent à faire des comparaisons. «Il y a des Lorraines qui s'ignorent et la Loire-Atlantique est tout autant sinistrée», déclare un responsable fédéral CGT de la métallurgie. Dans le Trégor, le député socialiste P. Jagoret, notant que le taux de chômage dans les Côtes-du-Nord est de 11,4% (soit 11% de plus en un an) et de 12,5% dans le seul Trégor, observe que la création d'emplois de sauvetage en Lorraine se fait par déplacement d'emplois qui auraient dû être créés près des centres de recherche de Lannion.

Les exemples ne manquent pas: aux quatre coins de la Bretagne, des citoyens, des militants découvrent que la Bretagne est une Lorraine rampante, où la crise de l'emploi est plus grave et plus longue qu'en Lorraine. Ceux-là même qui avaient jugé excessive la campagne d'affichage et d'information menée par l'UDB à l'été 1980, sur le thème «Bienvenue en Lorraine», constatent maintenant que la situation est encore pire chez nous.

Mais ici, il n'y a pas de plan de sauvetage, pas de mesures spécifiques. Pourtant, la Bretagne se trouve maintenant touchée par une crise nouvelle qui s'ajoute à celles qui persistent (agriculture, bâtiment, navale, habillement, pêche...). C'est l'électronique, activité récente et que l'on espérait porteuse d'avenir, qui craque de partout. Licenciements en cours, licenciements prévus, chômage partiel: les emplois déjà supprimés se chiffrent par centaine. Des milliers d'autres sont menacés.

A tel point que le député PS de Lannion ajoute: «Nous devons donc bien nous demander quel sera le coût que nous aurons à payer pour aider la Lorraine. Ce coût se mesure en pertes d'emplois industriels mais aussi en charges financières, car les projets de formation et de réorientation proposés aux Lorrains seront à la charge du budget de l'État». Des actions intersyndicales unitaires s'engagent. Beaucoup de Bretons commencent à mesurer la gravité des conséquences du «plan Lorraine» dans une Bretagne dont l'industrie est particulièrement fragile.

Autre constatation: ce sont des groupes nationalisés qui, essentiellement, opèrent ce premier transfert d'emplois «à créer» de la Bretagne vers la Lorraine. Les «nationalisations» au service du démenagement des activités bretonnes! La ligne bleue des Vosges fixe plus facilement l'attention des dirigeants que le far-west breton. Dernière remarque: mais où sont donc les 80000 emplois que devait créer l'électronique, selon Chevènement alors ministre de l'industrie?





# LA CENTRALE MITTERRAND-MARCELLIN : DES RAISONS INAVOUABLES ?

Le «Peuple Breton» de mai a déjà évoqué la curieuse lettre de Mitterrand à Marcellin, président très conservateur du Conseil régional (non élu) de la Bretagne à quatre départements. Par une lettre du 13 janvier, ce dernier réclamait au président une centrale nucléaire composée de deux tranches de 1300 mégawatts (la moitié du projet gigantesque abandonné en 1981 pour Plogoff), ceci au nom du «désenclavement» de la Bretagne.

Le notable morbihannais domicilié à Paris, évoque les risques de délestage en bout de ligne pour la Bretagne vers 1990, le déficit énergétique de la «région» Bretagne, et les possibilités de développement des technologies de pointe que permettrait la présence d'une centrale nucléaire.

## Pas sérieux

Rien de bien sérieux dans ces arguments: la réponse de Mitterrand écarte le premier argument en expliquant que l'achèvement du réseau de transport d'électricité à haute tension, permettra d'assurer à la Bretagne une sécurité d'alimentation. Elle retient la centrale nucléaire comme «facteur d'animation de l'économie régionale» et comme un avantage pour «une bonne répartition des moyens de production sur le territoire national». Sur le premier plan, tous les exemples montrent, qu'à part le

chantier, il y a peu (ou pas) de créations d'emplois. Au niveau de la répartition géographique, le principe d'équilibre n'a aucune valeur; la région parisienne (1/5<sup>e</sup> de la population de l'hexagone) ne fournit ni le 1/5<sup>e</sup> de son énergie électrique ni le 1/5<sup>e</sup> de sa production alimentaire. Elle ne subit pas non plus le 1/5<sup>e</sup> des marées noires et les risques d'une surmilitarisation nucléaire comme la Bretagne!

## Données chiffrées

Toutes les études montrent, au contraire, que l'installation d'une centrale nucléaire en Bretagne ne se justifie pas. Citons d'abord les déclarations de M. Fabius, ministre de l'industrie, lors de sa venue en Bretagne, il y a six mois: «La Bretagne se trouve à proximité de grands centres de production d'électricité (Cordemais et Flamanville) et il est facile d'accuser son alimentation en améliorant la qualité et la sécurité du réseau électrique». Il ajoutait qu'une nouvelle tranche thermique allait démarrer à Cordemais (Loire-Atlantique), ce qui permettait de couvrir une hausse de la consommation bretonne.

Autre donnée, les travaux de la commission «énergie» préparatoire à l'élaboration du IX<sup>e</sup> plan (cités dans Ouest-France du 5/5/1983). On pouvait alors conclure: «Autrement dit, la France pourrait se permettre d'arrêter aujourd'hui le développement de son programme électro-nucléaire pendant les dix années à venir sans courir le risque de manquer d'électricité. Toute nouvelle commande se solderait par un accroissement de la surcapacité... au prix d'un investissement, à chaque fois, d'environ 6 milliards de francs, sans doute plus utiles ailleurs en ces temps de rigueur» (O.F. 5/5/83).

## Projet ruineux

Autre donnée: l'endettement record de 189 milliards de francs d'EDF, soit deux fois son chiffre d'affaires annuel, grâce à M. Barre («meilleur économiste de France» a-t-on dit!), 1/3 des emprunts, faits à l'étranger, sont à rembourser en dollars, ce qui alourdit la dette. Enfin, comme l'affirmait «Bretagne Socialiste», organe breton du P.S. (mars 1981), les cinq départements bretons ont un bilan électrique excédentaire, ce que l'UDB a prouvé depuis 1977. L'étude la plus récente vient de paraître sous l'égide de l'INSEE. Le graphique que nous publions la résume: la courbe descendante indique la puissance consommée et le nombre d'heures de consommation. Une tranche de 1300 mégawatts nucléaire (la moitié de ce que réclame Marcellin) ne servirait que 1700 heures par an (en dis-

Communiqué par Brit air

## Brit air : complément d'objet volant

Complément du tissu aérien national, Brit air assure le contact entre le cœur de la région Bretagne-Normandie et les grandes plateformes nationales et internationales.

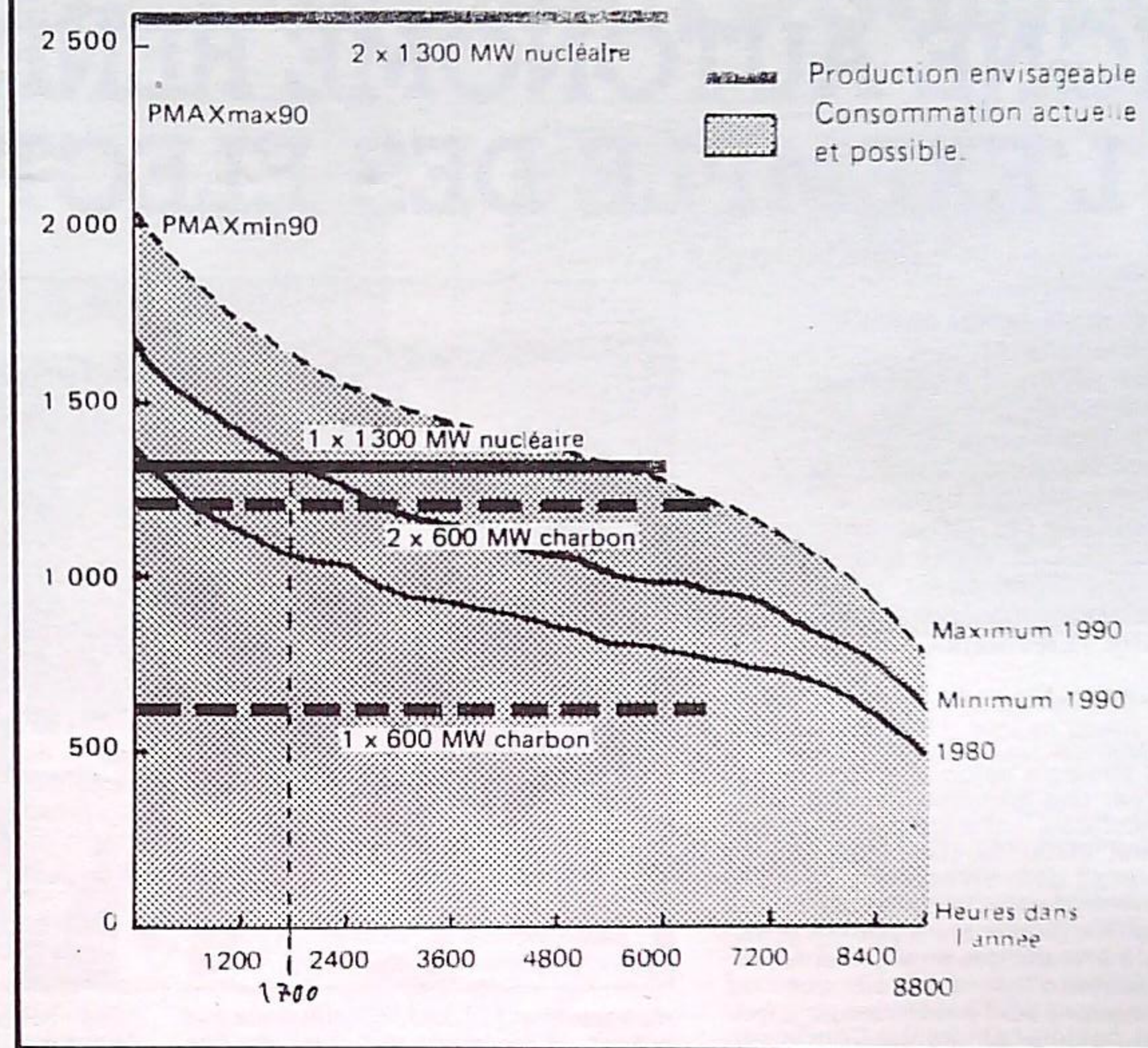
Ainsi Brit air dessert par des lignes régulières Londres et Lyon au départ de Rennes, Quimper, Morlaix, Caen, Le Havre, et, associée à Air Inter, exploite Rennes-Paris et Quimper-Paris.

Cette vocation de complémentarité a conduit Brit air à s'aligner sur la politique commerciale des grandes compagnies: systèmes tarifaires, cartes d'abonnement, vols tricolores. Quant aux avions Brit air: 18 places en moyenne - des avions d'affaires, presque des avions privés. Chaque jour ils participent au désenclavement de la région.

Pour toute information, appelez le (98) 62.10.22 ou consultez votre agence de voyages.



## Le seuil du nucléaire -



Une centrale nucléaire de 1300 Mégawatts travaillerait 1700 heures par an pour la Bretagne, le reste du temps pour l'exportation (Source : «Octant», revue de l'INSEE, 1<sup>er</sup> trimestre 1984, p. 49, L. Laurent).

continu) soit un total cumulé d'un peu plus de deux mois sur douze. Tout le reste du temps, elle fournirait du courant à l'exportation, hors Bretagne ou hors hexagone (1). En prenant le cadre de la Bretagne historique, excédentaire, cette centrale travaillerait toujours pour l'exportation. Elle ne répond donc nullement aux besoins bretons. C'est bien, comme le projet Plogoff, une centrale coloniale. L'étude d'Octant conclut ainsi : « Dans l'hypothèse nucléaire, sur la base d'un type de consommation voisin de l'actuel, la Bretagne limitée à qua-

tre départements serait largement exportatrice d'électricité à l'horizon 1990. Les puissantes centrales situées à son voisinage (Cordemais, Cheviré, Flamanville) ne laissent pas prévoir d'utilisateurs proches de ces surplus. Ainsi s'explique l'intérêt actuel d'EDF pour d'autres formes d'énergie ».

Ruineux économiquement. Combien d'emplois pourrait-on sauver ou créer avec 7 milliards de francs en 1984, 100 fois le prix d'un port en eau profonde dans le Trégor-Goelo. Ce projet

se justifie peut-être politiquement : développement intense de l'extraction d'uranium en Bretagne, d'où ruine de l'agriculture, centrales nucléaires, stockage et retraitement ; ne serait-ce pas la revanche de l'Etat-EDF sur les Bretons, après la reculade de Plogoff ?

J.J. M.

(1) Turbines à gaz et centrales thermiques sont utiles aux heures de pointe ; selon l'INSEE, la centrale à fuel de Brest-le Portzic est précieuse par sa position en bout de ligne. Alors, pourquoi EDF veut-il la fermer ?



CHAUSSURES  
LE CORRE  
MAROQUINERIES  
RÉPARATIONS  
ACCESSOIRES  
Ouvert le  
lundi après-midi  
162, rue de Pont-L'Abbé  
Quimper Tél. 55.23.11  
Centre Commercial Kermoisan  
QUIMPER Tél. 55.47.00



# LIGNE AUTONOME RENFORCEE L'EXEMPLE DES ELECTIONS

Le compte rendu détaillé de notre congrès, que chaque adhérent a déjà reçu, occuperait six pages du «P.B.». Nous nous contentons, pour l'instant, de répondre, pièce à l'appui, à ceux qui, de l'extérieur, ont accusé l'U.D.B. d'être à la remorque de tel ou tel. Voici les décisions concernant le chapitre «Elections».

**Préambule:**

« La stratégie autonome dont se traduire par une évolution de notre tactique électorale, l'abandon du ralliement électorale inconditionnel. [Celui-ci] se comprenait dans un contexte de droite au pouvoir, de gauche dans l'opposition susceptible de prendre le pouvoir et disposée à prendre des engagements précis. Aujourd'hui, on voit que les promesses ne sont pas tenues pour l'essentiel, comme l'a montré la Convention Nationale de Lorient en 1983, et qu'obtenir de nouvelles promesses est dans une large mesure illusoire. Par ailleurs, il est évident que la tactique électorale de l'U.D.B. ne peut être définie selon les mêmes critères — tant sur le plan des alliances que de la propagande — selon qu'il s'agit d'élections européennes, cantonales, régionales ou législatives [...].

**Européennes:**  
[Voir notre édit].

**Cantonales:**

Les élections cantonales, depuis notre participation de 1976, sont les plus favorables pour le parti. Les avancées constatées et futures dans notre travail sur le plan des propositions concrètes de l'U.D.B., l'issue du pouvoir de nos partenaires de gauche, nous amènent à privilégier l'échéance de 1985 [...]. Notre priorité à la prise en charge concrète des réalités bretonnes doit y trouver toute sa signification. Au deuxième tour de scrutin, notre désistement ne sera pas acquis d'avance.

**Législatives:**

Une convention nationale sera organisée avant la date des élections législatives.

**Régionales:**

Le congrès dénonce fermement le choix de la gauche P.C-P.S. de reporter systématiquement les élections régionales et le refus de tout véritable pouvoir régional, notamment en Bretagne, alors que cette gauche a souvent affirmée que la décentralisation était la grande affaire



• La Peuple Breton

du septennat [...]. L'U.D.B. dénonce par avance le couplage éventuel de ces élections avec les élections législatives de 1986. Elle fera de la préparation des élections régionales une priorité. Elle mettra tout en œuvre pour qu'avant

cette échéance électorale, la Loire-Atlantique retrouve sa place dans la Bretagne administrative. Dans la négative, l'U.D.B. réunira une convention nationale sur les actions et attitudes à déterminer.

**ABONNEZ-VOUS !**

**VOUS Y GAGNEZ...**

**...NOUS AUSSI**

**Ceci VOUS concerne !**

**BULLETIN D'ADHESION**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....  
déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

A ..... le ..... 19 .....

Signature : .....

Adressez ce bulletin (découpé ou recopié) à : U.D.B. - B.P. 304, 29273 BREST CEDEX



# OBJECTIF : (RE)BRETONNISER



Avant de détailler la différence entre ces deux photos, cette brève remarque que l'on peut dégager à leur simple vision : en Bretagne, la signalisation des panneaux routiers en français n'est pas spécialement entrée dans les mœurs. D'aucuns auraient même tendance à l'en faire sortir à grands coups de... pinceau.

Passons aux clichés : à gauche des militants de Skol an Emsav viennent de terminer de rectifier le nom du bourg Le Folgoët près de Lesneven. Nous sommes en février 1982 et la campagne de rebretonnisation des panneaux routiers bat son plein (1). A droite, un employé de la voirie fait péniblement disparaître le goudron noir dont les noms de Pont l'Abbé et Quimper ont été recouverts. Auteurs : des militants de Stourm ar Brezhoneg, lors de leur « nuit

noire » sur la Bretagne du 16 au 17 mars 84.

Nous arrivons à présent à la différence : dans le premier cas, des lettres autocollantes sont venues rétablir la vérité linguistique. Dans l'autre, c'est carrément la solution (plus rapide) du maculage qui a été retenue. La provocation vis-à-vis de l'administration française s'accroît donc (la quantité de panneaux goudronnés durant la Nozvezh Du était en effet impressionnante).

Une bonne part des militants de S.A.B. proviennent en effet de S.A.E., départ qu'ils expliquent ainsi : « L'action legaliste patine et s'enlise dans tous les domaines : le bilinguisme routier, la radio, la télé, l'enseignement, la vie administrative. Nous avons donc décidé d'entrer en résistance. » (« Ouest-France » du 21.3.84).

Pour autant, si les méthodes divergent (quoiqu'en juillet 83, Skol an Emsav ait lui aussi usé du goudronnage), le fond reste commun aux deux mouvements : il est hors de question que la langue bretonne continue plus longtemps à être ainsi occultée de tous aspects de la vie en Bretagne.

Quant à la décision prise fin mai par le juge de Guingamp de renoncer à réclamer 20.000 F à Hervé ar Beg, membre de Stourm ar Brezhoneg, inculpé de « dégradation d'objets d'utilité publique », elle n'est évidemment pas de nature à modifier la détermination de militants culturels dont Skol an Emsav, dans un communiqué, exige « que l'on cesse de les prendre pour des délinquants ».

(1 Lire « P.B. » de mars 1982.

## DERVAL, BRETAGNE



Pierre Morvan

Près d'un millier de manifestants, venus le 20 mai de toute la Bretagne, se sont rassemblés en bordure de la route Rennes-Nantes, à mi-chemin (53 km) des deux capitales bretonnes. Ils voulaient ainsi protester contre les mauvaises liaisons rail-route entre Rennes et Nantes, symbole des conséquences de la politique persistante du pouvoir d'isoler la Loire-Atlantique du reste de la Bretagne.

## A CROZON LE 10



François Mitterrand à l'Île Longue le 24 Juillet 1981.

Le Peuple Breton

## CONTRE L'ARMEMENT NUCLEAIRE A CROZON

Dimanche 10 juin, le Comité pour le désarmement nucléaire en Europe (CODENE) organise une manifestation contre l'armement nucléaire. Rassemblement à 11 h 00 devant la mairie. L'après-midi est prévue une marche jusqu'au dépôt de missiles de Gwenvenez, suivie de forums et de spectacles.





## PECHE : LA LIGNE BLEUE DU GOLFE DE GASCOGNE

«Ça devait arriver».

«Ils ne l'ont pas volé».

«Ça les fera réfléchir, peut-être».

Mais aussi:

«C'est regrettable que des marins aient été blessés».

«Des obus sur un chalutier, c'est quand même dur».

C'étaient les premières réactions sur les ports au grave incident qui, le 7 mars dernier, a vu l'avis français *Lieutenant de Vaisseau* Lavallée employer, apparemment sur ordre gouvernemental, les grands

moyens contre le palangrier basque *Valle de Acundo*. Si le «P.B.» n'en a pas parlé plus tôt, c'est qu'il nous a paru bon de prendre, sur une affaire dont le déroulement a de toute façon été narré par la presse quotidienne, le recul du temps, de façon à gommer les aspects émotifs et spectaculaires. C'est aussi qu'au-delà de l'incident lui-même, les implications européennes de l'entrée future (peut-on encore dire éventuelle?) de l'Espagne dans le Marché Commun sont à l'ordre du jour en ce mois de juin.

«Pour les Espagnols, la loi du plus fort est la meilleure et la seule qu'ils connaissent. Des navires en acier de 45 mètres et 1500 CV contre des 15 mètres bois et 200 CV: c'est le poids lourd contre la 2 CV». Et à Concarneau, on vous citera le départ en catastrophe des lieux de pêche de *Dagmara*: 34 mètres. Les pêcheurs de l'île d'Yeu, quant à eux, sont tous armés maintenant. Au tribunal de Lorient, les affaires de contraventions de bateaux d'Ondarroa, c'est le menu ordinaire.

### La petite guerre

Aussi le 7 mars, l'inévitable s'est produit. Inévitable? Pas si sûr.

Une première remarque sur la nature exacte du conflit: si j'ai cité plus haut Ondarroa, c'est que c'est essentiellement avec des bateaux de ce port que se produisent les incidents. Ce sont généralement de vieux palangriers, désormais inadaptés, destructeurs de stocks et qui sont un obstacle aux manœuvres des chalutiers. Autrement dit, à ce que l'on présente généralement comme un différend «franco-espagnol» se superpose un conflit entre métiers d'un type beaucoup plus classique: que l'on songe aux oppositions (parfois violentes) entre pélagiques et caseyeurs, dans le Morbihan ou en Vendée par exemple. Cela, qui n'est, c'est vrai, qu'un aspect marginal de la question, il faut le dire, n'en déplaît aux esprits coccardiers qui se moquent complètement de l'avenir de la pêche mais se félicitent que la France se donne l'illusion, par la politique de la canonnière, d'être une super-puissance.

Deuxième remarque sur le caractère «inévitable» de l'intervention: on peut penser que dans un pays civilisé, l'usage

«Ça devait arriver». Cette simple réflexion témoigne que se déroule dans le Golfe de Gascogne une petite guerre aux multiples épisodes. Les exemples abondent. A Lorient, à Concarneau, dans le Pays Bigouden, on rapporte des accrochages nombreux, parfois graves. Ainsi, le bigouden *Keroika*, poursuivi par un bateau basque, n'a dû son salut qu'à une fuite en zig-zag; et on parle, mais sans vraiment rien affirmer, d'abordage à l'issue plus dramatique. Les pêcheurs CFDT bigoudens notent:



## Espagne et Europe bleue

des armes est un recours extrême. On a donc tout essayé auparavant; y compris la dissuasion par tous les moyens juridiques et financiers. Pourtant, les amendes pour pêche sans licence dans la zone économique européenne, qui peuvent aller jusqu'à 160.000 F., sont ordinairement de l'ordre de 20.000 F.; les bateaux ne sont guère retenus dans les ports. Dans ces conditions la récidive est possible et ce dans un délai d'autant plus bref que la consignation est moins longue. Pourtant, on tient sans doute là un moyen aussi propre à faire réfléchir que les tirs d'obus auxquels on est brutalement passé pour, paraît-il, «donner une bonne leçon». De plus, ne serait-il pas possible d'agir par voie diplomatique pour que les armateurs espagnols en finissent avec la pratique pour le moins anti-sociale qui consiste à remplacer un patron pris en infraction par un autre, tout propre et tout neuf? Mais on sait que, sur les problèmes basques, il y a d'autres sujets bien embarrassants pour les relations franco-espagnoles... Alors, il faut peut-être dire que cette Espagne là n'a pas sa place dans la Communauté européenne (mais que dire aussi des pays qui en font déjà partie?).

Invéitable? On doit poser la question: Que se serait-il passé, comment le gouvernement de gauche aurait-il assumé, s'il y avait eu mort d'homme? Lorsqu'on se souvient qu'un marin, en raison de la gravité de ses blessures, a été amputé d'une jambe, on doit reconnaître qu'il ne s'agit pas là d'une hypothèse d'école. L'irresponsabilité en l'occurrence est effroyable. Ne serait-ce que sur le plan économique lui-même: la colère de la population d'Ondarroa a mis en difficulté pendant quelques jours le port de Concarneau, privé d'une bonne partie de ses exportations. Mais sur le plan humain! Mais qui a le pouvoir dans ce pays? Les militaires? Eh bien en mer, oui. Le corps civil des garde-côtes est privé de moyens. De toute façon, il dépend de l'administration des Affaires Maritimes, la seule administration civile dirigée par... des militaires. Alors, plus rien n'est clair. Et en particulier, le procès de Lorient a quelque peu tourné à la confusion des militaires, les patrons des bateaux basques ayant été relaxés pour la tentative de destruction de navires; opération responsable ou dangereux exercice? On peut s'en inquiéter lorsque le livre de bord révèle que deux tirs ont manqué leur cible avant qu'un troisième vienne traverser la passerelle désertée d'un navire qui s'appretait à aborder l'avisé! Dernier détail: l'un des chalutiers s'est retrouvé récem-

Pourtant dira-t-on, le gouvernement a agi dans la plus parfaite légalité. C'est vrai. C'est vrai aussi que les Yougoslaves ont agi de même envers les Italiens (membres normalement bien propres de la C.E.E. soit dit en passant), les Portugais contre les Galiciens. Ça excuse quoi?

Il nous revient en mémoire les protestations — parfaitement légitimes — des pêcheurs bigoudens, en septembre 1979, après l'arraisonnement du *R.P. Leuret* et du *Cap D'Erquy* par la marine britannique. Prenant prétexte d'une infraction au maillage de la langoustine qu'elle avait unilatéralement décidé, la Grande-Bretagne, mal préparée à la communautarisation des eaux, cherchait à porter de mauvais coups à la pêche bretonne. C'est une ressemblance, comme est une ressemblance la revendication, que nul ne peut évacuer, du respect des droits historiques. Mais il y a une différence fondamentale: les Bigoudens, eux, étaient parfaitement en règle vis-à-vis des règlements internationaux.

Depuis, comme le capital lorsqu'il a besoin de se redéployer ne connaît ni frontières ni principes, Mme Thatcher a complaisamment (c'est le mot) offert son pavillon aux Espagnols sous forme de sociétés conjointes, ce qui revient à augmenter le nombre de licences accordées à l'Espagne.

Au fond, cette Europe là, c'est la jungle. M. Vieira, président des armateurs à la pêche espagnols, déclarait: «On veut couler la flotte espagnole pour permettre aux pêcheurs de la communauté d'exporter. En 1977, les pêcheurs espagnols avaient 240 licences et notre pays importait 13.000t. de poisson de la C.E.E. Cette année, nous avons 100 licences et l'Espagne a dû importer 100.000t. de la C.E.E.» (1). Le chômage sévit sur les côtes d'Euzkadi et de Galice.

Derrière cette affaire se profile donc nécessairement la question de l'entrée de l'Espagne dans le Marché Commun. On ne peut évidemment étudier les choses seulement en termes de pression de pêche, il faut aussi envisager le marché que représente l'Espagne, 7<sup>e</sup> mondial pour ses captures, 3<sup>e</sup> consommateur, 1<sup>er</sup> en Europe pour la valeur de sa production (signalons toutefois que des statistiques spécifiquement bretonnes mettraient la Bretagne en concurrence directe avec l'Espagne du point de la valeur par tonne). La puissance de pêche est la suivante:

	flotte en tjb	nombre de marins pêcheurs	production pour la consommation humaine
C.E.E.	1.360.000	154.000	3 M t.
Espagne	750.000	108.500	1,2 M t.

(à noter: le nombre relativement élevé de marins par rapport à la capacité de production).

ment en infraction mais la question a été réglée... par voie diplomatique. Sans commentaire. Sinon que la démilitarisation des Affaires Maritimes est une nécessité.

La pêche représente 1% du PIB en Espagne, contre 0,2% en France.

Le commerce extérieur espagnol en produits de la mer est déficitaire de 145.969t. pour 34,735 milliards de pese-

tas. L'excédent dégagé par la C.E.E. dans le commerce des produits de la mer avec l'Espagne est de 289 M. de francs. Pourtant dans ce secteur, la balance commerciale de la France reste globalement déficitaire. Enfin, la consommation moyenne de poisson est d'environ 30 kg par personne et par an en Espagne, contre 13 dans la C.E.E. (2).

Il paraît en conséquence bien difficile de raisonner simplement en fonction d'intérêts et de risques présentés par l'entrée de l'Espagne dans le Marché Commun, surtout si l'on ajoute à cela les problèmes d'harmonisation des législations sociales, de gestion de la ressource, d'organisation des marchés, si l'on précise aussi que la pression de pêche espagnole ne se concentre pas, loin s'en faut, dans les eaux communautaires (ce qui amène à réfléchir sur la nature réelle de la proposition socialiste d'aide à la réduction de la flotte).

En fait, les socialistes ne remettent nullement en cause le schéma libéral d'aménagement européen. Les communistes mènent campagne sur le «non à l'adhésion» qui ne peut être dans les circonstances actuelles qu'un baroud d'honneur. Quant à la droite, elle semble être représentée sur ce terrain par un certain Olivier d'Ormesson (qui quitte les rangs centristes pour la liste de Le Pen), visionnaire partisan de l'adhésion de l'Espagne qui permettra de freiner l'expansion soviétique dans les eaux africaines etc... Personne, strictement personne parmi ceux que l'on a entendu n'a posé la question: «Qui pêche en Europe?» Personne n'a souligné le fait que les conflits se produisent avec des Basques, dotés d'un gouvernement autonome, et qui n'apprécient pas forcément que les licences soient délivrées par-dessus leurs têtes.

Qui pêche en Europe? Les périphériques, ceux que les siècles passés ont laissés pour compte. Alors, il devient clair qu'aucune solution ne peut être trouvée dans l'Europe des marchands, parce qu'elle rejette encore plus les activités considérées comme marginales (pêcher pour l'alimentation humaine); il devient clair qu'un obstacle majeur à la solution des problèmes maritimes, c'est l'attitude des états-majors parisiens qui refusent la représentation régionale au Parlement européen.

C'est aussi une des raisons pour lesquelles l'U.D.B. a lancé une consigne d'abstention pour les élections de juin. Mais ceci doit désormais s'accompagner d'une action pour substituer à cette construction de l'Europe des marchands une Europe des travailleurs où chaque peuple pourra trouver sa véritable place, se verra reconnaître son identité et la spécificité de ses problèmes; où les peuples de la périphérie auront la maîtrise d'une politique maritime rationnelle, comportant des accords pour la planification de l'effort de pêche et la gestion des stocks.

Mais on ne discute pas avec le Lieutenant de Vaisseau Lavallée.

**Paul Guéguénat.**

(1) Interview à O.F., le 14.03.84.

(2) Données empruntées pour la plupart à une étude du CODDAF, novembre 1983.



## ③ LES ORIENTATIONS D'UNE AUTONOMIE

Marcellin a donc signé un contrat de plan entre l'État Français et la « Région » Bretagne, au mois de mars dernier. Peu nombreux sont les Bretons qui peuvent citer ne serait-ce que trois ou quatre éléments de ce contrat de plan... Et finalement, hormis la repositionnement du nucléaire par les notables de droite et le oui discret et honteux des PS Bretons, qu'en auront retenu les Bretons ?

La planification, pierre angulaire de la politique économique de la gauche socialo ou communiste, disions-nous dans un premier article sur « La Bretagne et le IX<sup>e</sup> Plan »... Après avoir caractérisé la planification modèle Mitterrand-Rocard dans un premier article (déc. 83), il avait été répondu dans un second article (janv.-fév. 84) aux différents arguments avancés par le pouvoir de gauche — et admis de fait par les notables de droite — pour justifier le caractère prioritaire de la Bretagne au niveau de la politique d'Aménagement du Territoire.

Ce dernier article sur le IX<sup>e</sup> Plan reprend les grandes lignes d'une politique de développement aujourd'hui nécessaire pour assurer l'avenir économique des travailleurs bretons. En fait, seront repris dans cet article les principaux points évoqués sur le plan économique lors de la Convention Nationale UDB du 8 mai 83... et qui n'ont sans doute pas été suffisamment explicités par l'UDB depuis, y compris dans le « Peuple Breton ».

Soyons clairs tout d'abord sur les enjeux. La Bretagne est déficitaire. Environ 20000 emplois par an depuis 1975 pour permettre à chaque jeune breton de trouver un emploi. De 75 à 82, outre la progression du chômage, il faut rappeler que plus de 25000 jeunes de 18 à 30 ans ont dû émigrer pour trouver leur emploi.

### Clairs sur les enjeux

Il y a donc déficit. Mais à ceci s'ajoute la crise grave que vivent aujourd'hui plusieurs secteurs fondamentaux de l'économie bretonne.

Sur le plan agricole, première base de notre économie, chacun sait que les

générations de plus de 55 ans sont particulièrement nombreuses. Seront-elles au moins partiellement remplacées ? Les perspectives de croissance de la production agricole et donc de l'agro-alimentaire sont faibles... et même nulles (quotas laitiers par exemple).

En tout état de cause, ce secteur ne pourra plus jouer dans l'économie bretonne des années 1980-2000, le même rôle qu'au cours des années 60-80.

Autre cas, celui du bâtiment et des travaux publics. Avec une démographie stagnante et un taux d'équipement en logements corrects qui est voisin de 80%, nous ne sommes plus dans la situation des années 60. S'il reste des efforts à faire, notamment en réhabilitation, il est vain là encore d'espérer la même dynamique que dans les années 60-80.

Faut-il encore que les quelques secteurs industriels représentés en Bretagne sont souvent en crise grave : construction navale, téléphone, automobile... Même si aucune région bretonne — même pas Saint-Nazaire — n'a été considérée comme pôle de reconversion par le gouvernement.

Il ne s'agit pas ici de nier la crise que subit la Lorraine en d'autres bassins d'industries traditionnelles mais de dire les choses clairement. La Bretagne, autant et même sans doute plus que beaucoup d'autres, est confrontée à une profonde mutation de son économie. Il faut en prendre la mesure pour fixer les grands objectifs d'une politique assurant l'avenir économique des travailleurs bretons.

### Trois objectifs

Comblent le retard de la Bretagne en matière d'industrialisation.

La Bretagne reste sous-industrialisée. L'INSEE nous révèle par exemple que pour les quatre départements de la région programme, l'industrie ne représente que 22,8% du produit intérieur brut (PIB) régional contre une moyenne hexagonale de 30,8%. La « Bretagne à quatre départements » est ainsi bonne dernière à égalité avec la Corse. Des régions comme la Basse-Normandie ou l'Aquitaine présentent respectivement des taux de 30,5% et 30,7%. La région Midi-Pyrénées qui précède juste la Bretagne dans ce classement a un taux

industriel du PIB de 25,9%.

Il y a donc un retard à combler. C'est ce qui justifie le maintien de la Bretagne comme région prioritaire tant pour les infrastructures que pour les aides à l'industrialisation.

*Assurer l'avenir du complexe agro-alimentaire breton.*

On ne peut qu'être inquiet du refus, plus ou moins avoué, du pouvoir de conforter et développer le complexe agro-alimentaire breton. Il faut rappeler que c'est paradoxalement du sous-développement, de l'absence d'industrialisation qu'est résulté le développement agricole et agro-alimentaire breton. L'intensification, le « hors-sol » constituaient en effet les seules voies possibles du maintien de l'emploi agricole, la seule alternative à l'exode. Les firmes agro-alimentaires ont profité de ce refus populaire de l'exode; elles ont prospéré en laissant subir aux paysans tous les aléas du marché.

Aujourd'hui, on ressent à plusieurs niveaux une volonté politique de limiter le développement agro-alimentaire breton. Le système des quotas laitiers bloquera le développement de tous les producteurs bretons, y compris ceux qui ont absolument besoin de progresser — sans productivisme — pour s'assurer un revenu. Pendant ce temps, les gros producteurs laitiers du Nord et de l'Est du Bassin Parisien peuvent progresser comme ils veulent. Si dans le domaine des productions hors-sol, il convient de remettre en cause les schémas productivistes libéraux qui conduisent à l'impasse, il convient aussi de remarquer que la stagnation de la production porcine bretonne depuis quatre ans coïncide avec une aggravation sans précédent du déséquilibre de la balance commerciale française porcine. Ce qui n'est pas produit en Bretagne est produit dans le Benelux ou le Danemark.

Pourtant, le complexe agro-alimentaire breton peut encore être créateur de nombreux emplois. Et ceci sans adhésion aveugle aux schémas productivistes de l'agriculture.

Tout d'abord, par l'installation des jeunes sur des ateliers de production de taille moyenne. L'environnement économique en place le permet tandis qu'un freinage des installations en Bretagne ne peut que conduire à un développement des importations françaises en provenance de l'Europe du Nord. Des



modes de production plus économes et plus autonomes permettront par ailleurs davantage d'emplois que les modèles hyper-productivistes qui sont apparus dans les années 70.

La généralisation de la retraite à soixante ans en agriculture permettra de multiplier les possibilités d'installation dans les dix années à venir.

## Mentalités marquées

Mais le renforcement du complexe agro-alimentaire breton passe aussi par une plus grande élaboration des produits. L'insuffisante transformation des produits agricoles en Bretagne a déjà été souvent soulignée que ce soit pour la transformation des viandes (salaisons, découpe), du lait ou de l'industrie du surgelé et des plats cuisinés. Le renforcement de ce complexe agro-alimentaire passe ainsi par le développement des industries annexes (matériel agricole, matériels pour IAA, filière cuir...).

On peut rattacher au secteur agro-alimentaire le secteur des pêches et cultures marines. Si les problèmes de ce secteur sont distincts, les parallèles avec le secteur agricole sont nombreux: encouragement ou renouvellement de la flottille, défense des intérêts bretons à Bruxelles, organisation régionale des productions.

*Gagner notre place dans les industries du futur.*

Nos mentalités restent marquées par les schémas de développement de l'après-guerre. La sidérurgie sur l'eau, la pétrochimie étaient encore présentées comme des industries « structurantes » en 1975... à la veille de leur restructuration. De 75 à 80, c'est le thème de l'énergie rare et de sa réponse tont-nucléaire qui a polarisé les esprits. Et maintenant, on se demande comment utiliser toute cette énergie! On revoit même à la baisse les programmes d'économies d'énergie!

Sur un autre plan, et sous la pression du lobby des travaux publics fort influent dans les allées du pouvoir — y compris les collectivités locales bretonnes — le développement économique est présenté comme proportionnel au nombre de m<sup>3</sup> de béton coulés, aux kilomètres d'asphalte, à deux fois deux voies si possible. Entendons-nous, il ne s'agit nullement de contester la nécessité de l'achèvement du plan routier breton par exemple, mais de replacer l'importance de ces équipements à leur juste place.

Les industries d'avenir sont celles de l'électronique, l'informatique, les biotechnologies, les matériaux nouveaux, les énergies nouvelles, l'exploitation des océans... Ce sont ces secteurs qui permettront d'assurer l'emploi industriel. La Bretagne doit se battre pour accueillir sa part de ces nouvelles industries. Elle doit donc accorder la priorité à la multiplication des points d'appui à leur développement: filières de formation, centre de recherches, aides à l'innovation, aides spéciales à l'implantation des unités de production, y compris en attirant des capitaux étrangers...

Le Peuple Breton



La sauvegarde du complexe agro-alimentaire breton passe par l'installation d'au moins 2 000 jeunes par an d'ici 1990, ce qui suppose une loi foncière dont l'application puisse s'adapter à la réalité bretonne (notre photo: la manifestation de Quimper du 25 mars 83).

## Cinq grandes politiques

L'UDB n'est pas en mesure de — et n'a pas à — expliciter point par point, secteur par secteur, la politique qu'elle souhaiterait voir menée en Bretagne. Elle sait bien que très vite ses ambitions et sa démarche se heurteraient aux cadres actuels du pouvoir concentré à Paris, à l'absence de réelle volonté gouvernementale de rééquilibrer les activités économiques sur le territoire français, à l'absence de remise en cause de la logique de profit à court terme.

1. Deux grands contrats Etat-Région, portant l'un sur la construction/réparation navale, l'autre sur l'industrie électronique.

Il s'agit ici de véritables contrats de plan qui témoigneraient d'un engagement financier important des Bretons mais aussi d'une véritable négociation avec le pouvoir (Lire encadré).

Ces contrats de plan s'appuyant sur la nationalisation de la navale nantaise (Alstom-Atlantique, Dubigeon, A.C.B.) et de principaux groupes électroniques employés en Bretagne (C.G.E., Thomson, Matra) devraient déboucher:

— pour le premier sur un plan de modernisation et de reconversion de la métallurgie navale en Bretagne,

— pour le second sur un plan de développement de l'industrie électronique.

Les engagements des entreprises (emplois, qualifications, sous-traitance, aides aux PME) devraient (ou auraient dû) être négociés en contre-partie d'efforts de la région en matière d'infrastructures, de financements, de

formation, de recherche, etc...

Ces deux grands secteurs recouvrent une très large part de l'activité industrielle bretonne hors agro-alimentaire. Leur avenir est donc capital.

Certes, cet avenir ne dépendra pas seulement de la politique qui pourra être menée en Bretagne mais aussi bien sûr de celle qui sera menée au niveau de l'État Français et de la Communauté Economique Européenne. Il n'en demeure pas moins que ces contrats de plan Etat-Région-Entreprises nationalisées permettront aux travailleurs bretons:

— d'exprimer leurs exigences et de négocier concrètement avec le pouvoir politico-économique parisien,

— d'engager en connaissance de cause les efforts nécessaires au développement de leurs industries-clés.

2. La mise en place de moyens de financement régionaux.

Dans le cadre de la régionalisation de 1972 mise en place par la droite, le rôle de la région se limitait à quelques coups de pouce financiers: aides à l'achat de terrains industriels, dotation à la création d'entreprises, usines relais...

Certaines possibilités supplémentaires ont été offertes depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir. Ce sont par exemple les régions qui octroient la prime de développement régional en lieu et place de la DATAR; les régions peuvent participer au capital des SDR (Sociétés de Développement Régional). Elles peuvent mettre en place des aides directes à la création d'emplois, à la création d'en-



treprises. Elles peuvent enfin garantir des emprunts contractés par des petites et moyennes entreprises.

Mais ceci reste nettement insuffisant. La région parisienne B4 ne dégage guère sur son budget que 100MF en financement des activités productives. Un véritable pouvoir régional breton devrait voir ses moyens multipliés et ce en trois directions :

— L'augmentation des ressources de la région. Que peut-on faire avec un budget total de 450 MF comme celui de la région B4 en 1982 ? La même année, les budgets réunis des cinq départements bretons étaient grosso-modo dix fois plus élevés que le budget « régionalisé » de la Bretagne (y compris la quote-part du budget Pays de Loire revenant à la Loire-Atlantique).

— La mise en place d'une banque régionale d'investissement dont les critères de gestion seraient directement fonction des objectifs du plan régional et dont les ressources proviendraient selon des mécanismes réglementaires des disponibilités des différents circuits bancaires (banques nationalisées, Crédit Mutuel, Crédit Agricole...).

— La création de sociétés d'économie mixte dans les secteurs où l'intérêt régional est directement en cause. La Bretagne s'est déjà engagée dans cette voie en assurant le financement de la B.A.I. Dommage que l'opération, du fait des modalités retenues, reste une opération-sauvetage et n'ouvre de fait guère de nouvelles perspectives.

## Sauvegarde

### 3. Une politique agricole bretonne.

L'avenir de l'agriculture bretonne se joue pour une bonne part à Bruxelles et est donc fonction des positions qu'y défend le gouvernement français. Mais cet avenir dépendra aussi de la politique menée en Bretagne sur différents plans. L'UDB a précisé ses propositions il y a déjà plus d'un an dans le cadre d'un « Programme d'Avenir pour l'Agriculture Bretonne ».

Rappelons donc quelques unes de ces propositions.

**Une politique foncière.** — La base du complexe agro-alimentaire breton c'est d'abord une population agricole nombreuse. La sauvegarde de ce complexe passe donc par l'installation de nombreux jeunes (au moins 2000/an d'ici 1990), ce qui suppose une loi foncière dont l'application puisse s'adapter à la réalité bretonne.

— contrôle strict de la restructuration foncière et donc des cumuls.

— financement de foncier pour certaines installations de jeunes, à partir d'un impôt foncier régional. Ce principe de financement permet de s'engager sur la voie de certaines réformes sans attendre que celles-ci se soient imposées partout dans l'Hexagone.

**Une politique d'appui aux différentes filières de production** pour une politique agricole plus économe et plus autonome.

La région doit s'impliquer résolument dans des programmes d'appui au développement de certaines filières (porcs, légumes...), notamment en favorisant

# Les « Contrats de plan Marcellin »

Les contrats de plan négociés par Marcellin ne sont en fait que des opérations très ponctuelles pour lesquelles la région quémande une contribution de l'État.

Parmi les quelque 45 ou 50 contrats de plan négociés, on relève par exemple le financement :

— d'une expérience de télématique en zone légumière,

— d'un plan de relance de l'huître plate,

— d'un programme « homards »,

— d'un centre d'essai de matériel de lutte contre la pollution,

— d'un réseau informatique pour le tourisme,

— d'un portique rail-route en gare de Morlaix.

D'autres projets de contrats de plan n'ont même pas le mérite du concret.

— 10 MF/an pour le développement des zones rurales fragiles,

— 2 MF/an par « station littorale ancienne » pour les valoriser,

— 1,8 MF pour une politique de pays d'accueil généralement défendue par quelque sénateur centriste !

Très souvent le contrat de plan n'est qu'un prétexte pour réclamer le financement d'un ou deux postes supplémentaires dans certaines structures régionales : chambres consulaires, associations patronales...

Les contrats de plan les plus intéressants sont finalement ceux qui assurent le financement d'opérations de recherche.

Mais globalement, ne parlons pas de planification. Chacun de ces projets de contrats est sponsorisé par tel ou tel élu, par tel ou tel groupe de pression. Non, il ne s'agit nullement de planification, plutôt de l'institutionnalisation du comportement traditionnel des notables.

Et il me semble bien que le Parti Socialiste et son club Breis n'ait guère dénoncé cette mascarade de plan. Qui a parlé, il y a de ça quelque quinze ans, de trahison des notables ? □

l'installation des jeunes. L'UDB souhaitait la mise en place d'offices régionaux par produit. Les renoncements du pouvoir de gauche en la matière ne devraient pas bloquer toute politique bretonne de développement de telle ou telle production.

**Une politique de formation et de recherche.** Dans le domaine agricole aussi, l'effort de formation de recherche/vulgarisation est fondamental pour l'avenir. En complément de cette politique spécifiquement agricole, le pouvoir breton doit encourager tout ce qui permettra une élaboration plus poussée des produits de l'industrie agro-alimentaire bretonne.

## Peser plus lourd

**4. Une politique maritime.** L'UDB avait enregistré positivement la création du Ministère de la Mer, puis différentes mesures prises après mai 81 en matière de maintien de la flotte industrielle, d'aides au renouvellement de la flotte artisanale, mais également sur d'autres plans : sauvegarde de la BAI, poursuite de l'équipement de la Basse-Loire, augmentation des crédits de recherche.

Les actions à plus long terme : développement de la transformation et amélioration des circuits de distribution du poisson ; plus volontaristes : création d'un port en eau profonde dans les Côtes-du-Nord et à Ouessant, relance du cabotage ; plus structurelles : gestion des ports de pêche, formation... ne pouvaient se réaliser que dans une seconde phase.

La mise sous tutelle du secrétariat d'État à la Mer, les restrictions budgétaires,

risquent fort de renvoyer aux calendes grecques toute action propre à assurer la mise en valeur des potentialités maritimes bretonnes. Mais il s'avère aussi qu'il n'y a qu'en Bretagne qu'il soit possible de créer la mobilisation nécessaire pour créer une dynamique palliant l'absence de volonté gouvernementale en matière de politique maritime.

On a trop souvent posé jusqu'ici les problèmes maritimes dans des cadres :

— soit strictement locaux, à l'échelle de tel port de pêche ou de commerce, le tout débouchant souvent sur des concurrences inutiles,

— soit hexagonaux ou européens (aide au renouvellement de la flotte, défense des droits historiques des pêcheurs bretons...).

Une politique de développement des activités maritimes devrait de plus en plus être posée au niveau breton. Ceci aurait l'avantage de peser plus lourd lors des négociations avec le pouvoir d'État ou la CEE et de permettre de dégager ensuite en Bretagne les moyens financiers complémentaires pour une politique maritime correspondant aux ambitions bretonnes.

**5. Un rééquilibrage des activités tertiaires en France.**

Pour l'UDB, l'arrivée de la gauche au pouvoir aurait dû se traduire par un rééquilibrage des activités tertiaires dans l'Hexagone.

Une telle politique devait résulter :

— d'abord de l'institution d'un véritable pouvoir de décision au niveau régional et en Bretagne en particulier, tant dans le cadre du pouvoir politique que

(Suite page 16)







des entreprises nationalisées et du secteur public.

— mais aussi, et c'en sera la conséquence logique, du redéploiement des activités tertiaires concentrées à Paris.

Par ailleurs, l'informatisation constituant aujourd'hui une dimension essentielle de l'évolution du secteur tertiaire, l'outil informatique devrait permettre la décentralisation de nombreux services jusqu'ici concentrés à Paris.

Depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, aucune décentralisation tertiaire n'a été annoncée alors que les effectifs de la Fonction Publique ont notablement progressé.

La majeure partie de la sensible progression du budget de la recherche s'est concentrée en région parisienne. Pour le reste, J.-P. Chevènement n'avait-il, pas en son temps, promis un TGV mettant les « annexes de provinces » à quelques heures de leur centre nerveux ?

Plus fondamentalement, le pouvoir reporté de mois en mois son projet de régionalisation, tandis que les compétences de l'échelon régional restent bien limitées.

Pour l'UDB, l'institution d'un véritable pouvoir de décision au niveau régional et en Bretagne tout spécialement tant dans le cadre du pouvoir politique que des entreprises nationalisées et du secteur public devrait permettre un rééquilibrage des activités tertiaires en Bretagne.

Un certain nombre de décentralisation de services tertiaires, supérieurs doivent être parallèlement revendiqués, notamment dans les domaines correspondant aux secteurs prioritaires en Bretagne: agro-alimentaire, électronique, métallurgie navale.

### Point d'appui

Ces politiques que l'UDB propose seront qualifiées d'irréalistes. Comme dit Marcellin dans les documents préparatoires au IX<sup>e</sup> Plan, les budgets des vingt-deux régions françaises représentent, seulement 0,15% du P.I.B. français... et partant de là, « il faut pas rêver ». Pour Marcellin, la région n'a qu'un rôle « incitatif », de coups de pouces financiers à différentes initiatives. Avec une telle conception — et les contrats de plan de Marcellin le prouvent — la « région » n'est plus qu'un nouveau point d'appui pour la notabilisation de la vie politique.

Les politiques que préconisent l'UDB doivent au contraire traduire — y compris dans une dimension financière — la volonté populaire bretonne de promotion économique, sociale et culturelle; la volonté de vivre et travailler au pays.

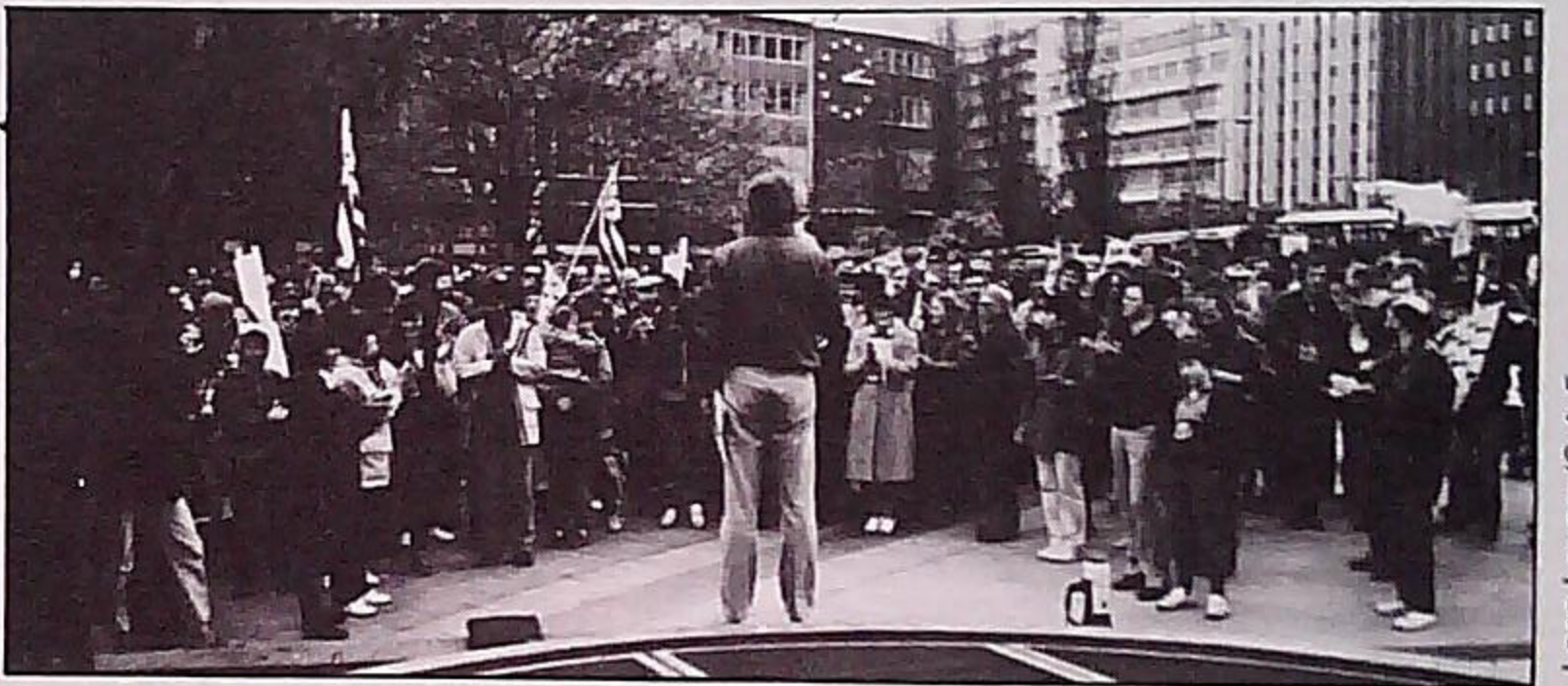
Ces politiques impliquent une véritable autonomie pour des choix majeurs en de multiples domaines. Elles supposent une mobilisation des travailleurs bretons. La gauche pouvant y trouver un point d'appui décisif. Les renoncements du pouvoir n'en sont que plus révoltants.

Paul Dréau.



Lena Louarn/S.A.E.

## DIWAN DANS PARIS



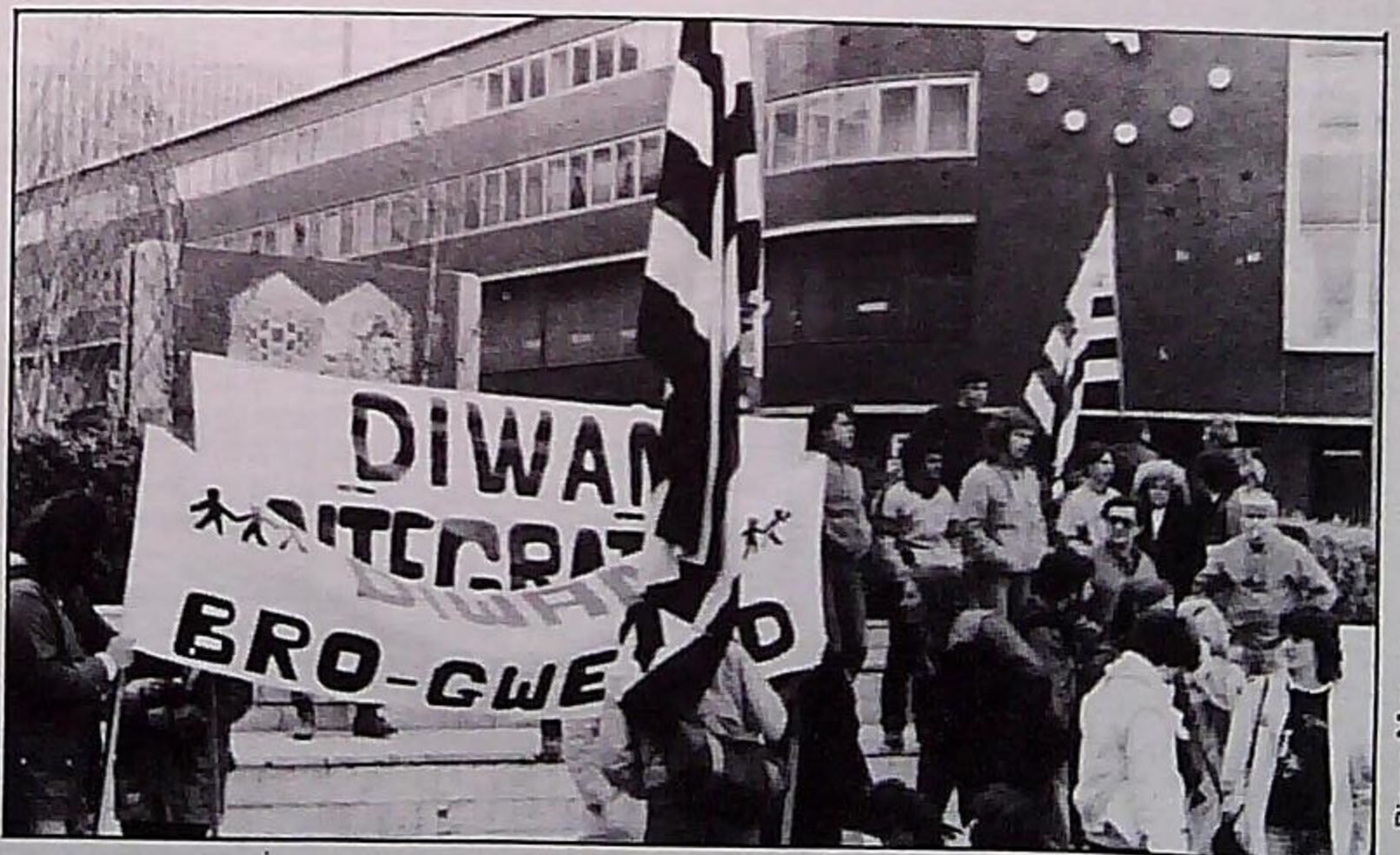
Lena Louarn/S.A.E.

C'est donc près d'un millier de personnes (comprenant une forte participation de militants de l'Union Démocratique Bretonne) qui ont manifesté dans Paris le 12 mai, au lendemain de l'arrivée dans la capitale de l'Hexagone des « marcheurs Diwan » partis de Carhaix le 28 avril.

Manifestation importante, mais résultat décevant. Le conseiller technique de la

présidence qui a reçu une délégation de six personnes n'a pas précisément fait avancer le dossier, à savoir l'intégration des écoles Diwan dans l'Education Nationale.

Afin de marquer le coup, d'expliquer la situation financièrement catastrophique de Diwan, les manifestants ont, dans la soirée, envahi le plateau de « Droit de réponse », l'émission de Michel Polac, sur T.F.1.



Pierre Morvan



## RESTRUCTURATION DES CHANTIERS NAVALS

## LES METALLOS EN PLAN

«L'État paie pour produire à perte quand il estime que le redressement d'une industrie donnée reste réalisable. Exemple, les chantiers navals.» Dans son interview donnée à «Libération» du 10 mai dernier, le président de la république laisse donc entendre que les chantiers de construction navale peuvent voir leur situation s'améliorer. Pourtant, le gouvernement a décidé de réduire leur capacité de production de 30% d'ici 1986. Pourtant, les annonces de licenciements tombent: 2100 prévus sur trois ans entre les Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire et ceux de Dubigeon à Nantes, deux entreprises appartenant à Alstom Atlantique, filiale de la CGE (groupe nationalisé). Côté privé, Dunkerque, La Seyne et La Ciotat (société Nord-Méditerranée) sont les trois autres chantiers de construction navale que compte l'hexagone. Pour eux, c'est près du tiers de leur effectif (3000 sur 11000) qui devra partir.

A quelques dizaines de mètres du bord de la Loire, sur une hauteur, nous faisons face aux Chantiers Dubigeon. Cet agent de maîtrise de 47 ans me commente la finition du car-ferry: «Celui-là, il sera fini en juin. Après, on aura une petite drague à construire. Mais ça fera que 400000 heures de travail, ce qui n'est rien du tout! Pas de quoi en tout cas attendre le printemps 85 où on devrait démarrer un bateau militaire de débarquement».

A Nantes, c'est ce lien d'une commande à une autre, qui pose problème. Mon interlocuteur, qui travaille aux Chantiers depuis ses dix-huit ans, explique l'importance de cette commande intermédiaire qui éviterait un an de chômage partiel (et de chômage total pour certaines corporations). Commande qui pourrait être une construction pas précisément navale, mais en rapport tout de même, puisqu'il s'agirait du phare d'Ouessant. Mais Nantes n'est pas seule sur les rangs: Saint-Nazaire aussi, sans oublier Brest (réparation navale) où l'on vient de compter en trois mois (mi-février, mi-mai) pas moins de 120000 heures de chômage partiel, et où la CGT a provoqué une succession de débrayages le mois dernier afin de protester contre les licenciements et la politique salariale (1).

A part le phare, il y aurait bien la commande d'un car-ferry pour la Compa-

gnie Marocaine de Navigation. Mais ladite commande, effective à la mi-mai, il n'est absolument pas certain que les 800000 heures de travail qu'elle implique aillent à Dubigeon. La balance pencherait plutôt du côté des Chantiers de Saint-Nazaire. Ce qui entrerait dans la logique de la politique d'Alstom-Atlantique (et donc de l'État) qui prévoit ainsi la répartition des travaux à venir entre les deux chantiers: les navires pour la marine marchande, à Saint-Nazaire, les navires militaires, à Nantes (2).

## «Qu'on nous le dise!»

Ça, ce sont les intentions affichées. La réalité quotidienne est beaucoup moins tranchée, puisque c'est l'incertitude qui domine: «Ça fait même des années qu'elle dure!» reprend mon interlocuteur. «On ne nous dit rien. Sauf quand Mauroy vient faire sa tournée pré-électorale en janvier 1983, pour nous rassurer, mais aussi parce que le gouvernement avait peur d'un mouvement dans les Chantiers qui pouvait tout à fait s'enclencher à ce moment-là. Il a donc calmé les esprits, avec des promesses qu'on a crues. Et le résultat, le voilà:



Dubigeon-Nantes : finition du car-ferry. Le dernier ?





St-Nazaire le 3 mai : plus de 2000 métallos débrayent pour protester contre les licenciements accompagnant le plan de restructuration des Chantiers de Basse-Loire.

→  
 c'est le démantèlement de la construction navale. On est bien obligé de l'appeler comme ça puisqu'on ne nous dit rien, et ce qu'on nous promet n'est pas tenu. Il paraît que Nantes serait absorbé, par Saint-Nazaire, qu'on irait y travailler. Ça serait un moindre mal, mais qu'au moins on nous le dise!».

« Les gens de mon âge ne peuvent pas croire aux paroles gouvernementales », continue ce militant de gauche. « Dans la plupart des ménages de ma génération, les gosses de vingt ans sont au chômage. J'ai un collègue de 55 ans qui part en juin en pré-retraite et qui a trois enfants au chômage. Et qui ont des

métiers! Soudeur, maçon et mécanicien. Aux Chantiers, on est 40% du personnel en chômage partiel. En tôlerie, il faudra arriver à 85 jours de chômage d'ici fin septembre! En moyenne, on est rémunéré à 50% de notre salaire».

### Pas de rivalité

Pour cet ancien délégué du personnel, le sentiment présent aux Chantiers est un sentiment de désenchantement, d'effritement, de pourrissement d'une situation. D'un ton moins pessimiste, Alain Normand parle lui aussi d'un climat défaitiste et fataliste. Il explique l'absence de colères fortes de la part des

ouvriers par le fait que les différentes annonces patronales et gouvernementales n'ont jamais été brutales.

Selon ce monteur en tôlerie de 38 ans, délégué du personnel CFDT (et rencontré dans les locaux du CDMOT, lire notre article): « On ne dit pas qu'il n'y a pas la crise, comme le fait la CGT. On ne peut pas nier qu'alimenter les Chantiers en bateaux, c'est pas si évident que ça. En plus, depuis un an, un an et demi, la situation est fluctuante, avec des promesses, des reculs, des promesses, etc... Il y a eu des engagements de pris de maintenir les sites: que les moyens soient pris! La réduction de capacité de production ne signifie pas forcément une réduction d'emploi. Leurs activités



peuvent être diversifiées sur les Chantiers: Dubigeon pourrait avoir le phare d'Ouessant, mais on est pas les seuls. A ce sujet, entre Nantes et Saint-Nazaire, il ne doit pas y avoir rivalité. Exemple: le car-ferry marocain. Même étudié à Nantes, même promis à Nantes par Guy Lengagne, qu'il aille à Saint-Nazaire, pourquoi pas? Mais ici, on veut l'équivalent en heures de travail. C'est pas avec la drague qu'on va commencer et qui ne fait que 20 à 25% de la charge de travail pendant un an, qu'on va éviter les deux jours de boulot par semaine pendant cette période! Ce qui nous attend dès après l'été...»

### 3 à 5 milliards

Au second étage, de la Maison du Peuple, à Saint-Nazaire, René Magré et Jean-Pierre Gouret sont également d'avis qu'il ne doit pas y avoir d'opposition entre les Chantiers de Nantes et de Saint-Nazaire. Pour les délégués CGT: «L'action doit être commune aux deux Chantiers pour cimenter le combat face à la même direction. La CGT ne jouera pas un chantier contre un autre. Il y a du travail pour tout le monde à condition d'en prendre les moyens: quand on nous demande de nous laisser licencier aujourd'hui pour que demain ça aille mieux, on n'est évidemment pas d'accord!»

Au chapitre des licenciements (3), Jean-Pierre Gouret explique le pourquoi du refus de son syndicat: «A Saint-Nazaire, il y a 15000 demandeurs d'emplois, ce qui représente 20% de la population active, soit le double de la moyenne nationale. Quand on sait qu'un emploi dans la construction navale entraîne neuf en amont et en aval, on voit les dégâts que causeraient ces licenciements. 1500 emplois supprimés entraîneraient rapidement la disparition de 5000 autres! Quand au plan social, dont ils nous parlent, en réalité, ils ne proposent rien. Que ce soit au sujet des congés de conversion, des stages de formation, tout est flou. Et puis, les départs volontaires ont été chiffrés à 50000F. Le salaire moyen aux Chantiers est de 5500 F net par mois. Un départ volontaire équivaut donc à neuf salaires. Jusqu'ici, on n'a rencontré personne qui veut partir pour cette somme...». Selon le représentant syndical, une des solutions serait d'aller rapidement vers les 35 heures (la CGT suit attentivement la lutte des métallos ouest-allemands dans ce sens) sans perte de salaire: «C'est possible vu les bénéfices d'Alstom Atlantique, pourquoi les ouvriers paieraient-ils?»



Le Peuple Breton

Jean-Pierre Gouret et René Magré : la crise à bon dos.

Sur la question du plan gouvernemental lui-même, l'argumentation de la CGT s'articule en deux points. D'abord, il n'y a pas crise: à chaque fois que la Navale avait des difficultés, c'étaient la Suède, le Japon et aujourd'hui la Corée (voire la Yougoslavie) qui étaient responsables de la fuite des commandes. «C'est trop facile», commente René Magré. «Surtout que l'on a toujours besoin de bateaux. 70% du trafic du commerce dans le monde se fait par navire. De 72 à 82, la flotte mondiale est passée de 268 à 424 millions de tonnes (en Tonneaux de Jauge Brute Compensée). Les besoins sont donc immenses. Pour ce qui est du déficit du transport maritime français (dû à la faiblesse de notre flotte), nous le chiffrons de 300 à 500 milliards de centimes. Et puis la fédération des marins CGT dans une étude récente, non démentie par le ministre ni par le IX<sup>e</sup> plan, estime que 75 navires manquent à cette flotte. Nous pouvons les construire, dont une partie à Saint-Nazaire (4) qui est un chantier performant au plan européen et mondial».

### Une aberration

Second volet de l'argumentation: la construction navale a de l'avenir, c'est une industrie de pointe. Il n'y a, par exemple, aucune opposition entre l'électronique et la construction navale, puisque la première fait déjà partie inté-

grante de la seconde. Les marchés porteurs existent: petits paquebots, navires à passagers, méthaniers. «Sur 100% du marché mondial, 20% sont des navires sophistiqués (off-shore) et 80% des navires simples (grumiers, petits cargos, vracquiers)» dit René Magré. «Il faudrait se placer sur ce gros marché. Mais on ne travaille qu'à la demande, alors qu'il faudrait d'une part éviter la spécialisation et d'autre part avoir une agressivité commerciale plus forte!»

Et le syndicaliste de conclure: «Ces licenciements, c'est une aberration. On ne fera de cadeau à personne: nous ne reculerons devant aucun moyen pour être entendus».

P. Gallais.

(1) Le chantier du phare serait probablement réparti entre les trois villes bretonnes.

(2) Les chantiers Dubigeon (ex-Normandie) de Nantes ne sont entrés dans le groupe Alstom-Atlantique que début 83.

(3) 5500 personnes travaillent aux Chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire; chez Dubigeon à Nantes, ils sont 1450. Les 2100 licenciements projetés se répartissent comme suit: 840 et 378 départs en pré-retraite respectivement à Saint-Nazaire et Nantes; 890 sur les deux Chantiers en départs volontaires ou reconversion sur deux ans.

(4) Pour sa part, l'Union Démocratique Bretonne après s'être interrogée sur «la volonté de la gauche hexagonale de sortir du quasi-monolithisme industriel dont souffre la ville de Saint-Nazaire» a fait une série de propositions visant à créer des emplois et réactiver le bassin maritime de la Loire. Parmi celles-ci: la construction d'une véritable flotte de cabotage et la socialisation des transports, du bâtiment, des travaux publics et des industries agro-alimentaires («La Tribune» du 10 mai 84). Nous y reviendrons dans un prochain numéro.

### BAR - CRÊPERIE

## "CHEZ TOM"

Guinness et Gueuze à la pression

18, rue Notre-Dame - 29260 LESNEVEN

Tél. 83.15.14

Dégustation à l'étage - Crêpes à emporter

RIDEAUX  
SIEGES  
TENTURES MURALES

**René Seac'h**  
TAPISSIER DECORATEUR

36, rue Y. Collet - BREST Tél. 44.30.87

### Aux Produits Naturels

Aliments Biologiques

diététique - esthétique

5 et 7, rue Victor Massé  
LORIENT - Tél. 64.54.06



# AVEC CEUX QUI PARLENT BRETON (4)

## STROLLAD PLOUGIN

**Les 20-30 ans :  
«Si on parle  
breton,  
c'est parce  
qu'on l'a voulu !»**



Louis Blonce

Après les 80 ans, les 40-60 ans (deux quinquagénaires se sont exprimés dans nos deux précédents numéros), nous poursuivons la descente de la pyramide des âges en compagnie de ceux qui parlent breton. Pour les 20-30 ans, nous avons rencontré trois comédiennes du Strollad c'hoariva Plougin.

Heure d'été oblige, début de soirée encore ensoleillé à Plouguin, bourg au nord de Brest. Le rendez-vous est fixé à la salle communale où une séance de danse a commencé. Dans une petite pièce à gauche en entrant, Solange Cloarec, Nicole Kervella et Rozenn Guillemain (accompagnée de son fils Arnaud, cinq ans, qui se révélera particulièrement actif durant l'interview)

jouent durant une petite heure les ambassadrices parfaitement décontractées du Strollad c'hoariva Plougin.

La troupe souffle sa dixième bougie cette année. Créée au sein du foyer de jeunes en 1974, elle joue dès cette année une pièce en français d'Alain Kervern mise en scène par l'auteur. Lequel pose rapidement la question aux huit comédiens d'alors: «Avec les racines que vous avez, pourquoi ne bifurquez-vous pas vers le théâtre en breton?». Ce qui sera fait l'année suivante avec «Hon tud koz» (Nos ancêtres), pièce écrite en 1933 par l'abbé Caroff racontant un épisode de la révolution française à Plouguin, également mise en scène par A. Kervern.

Mikael Madeg, Marie-Rose Milin, Per-Mari Mevel, Naïg Rozmor, qui écrivent pour les comédiens sont d'autres noms associés aux créations suivantes (une pièce par an, en moyenne). Agriculture, nucléaire, loisirs, tiers-monde, sont les thèmes de ces créations originales. Pour les comédiennes: «Les thèmes que nous choisissons sont proches des

gens, ils sont familiers. Pour l'instant, on n'a pas été fouiner dans la littérature, à moins qu'elle soit populaire, comme celle de Potr Treoure».

---

### Pas entré dans les mœurs

---

C'est cet adaptateur des Fables de la Fontaine (lire encadré) qui sera joué cette année et en particulier en ce début de juin à Hénansal, au festival de théâtre des minorités nationales. Le Strollad Plouguin s'y rend pour la seconde fois. Là-bas, c'est le pays gallo, et la troupe met à cette occasion davantage l'accent sur l'aspect esthétique du spectacle théâtral, que sur le texte, le breton y étant évidemment moins compris qu'ici.

Ce qui, d'ailleurs, n'est pas une garantie d'un public nombreux. Le Strollad Plouguin en a fait l'expérience avec une pièce comme «Keit ha ma vo tud» (Tant qu'il y aura des hommes). «On a été déçu par le peu de public» disent les



comédiennes. «*Pourtant, les gens qui sont venus ont aimé. Mais comment faire venir les spectateurs?*» Et de raconter la tournée du Théâtre de la Corniche qui, en collaboration avec l'INRA, présentait une pièce en français dont le thème était agricole. A Plouguin, vingt-cinq personnes étaient venues. Les agriculteurs ne s'étaient pas dérangés. Ce qui n'avait pas été le cas à Rennes et dans les bourgs environnants où les spectateurs, venus nombreux, étaient à grande majorité paysanne. «*Que la pièce soit en français (les débuts du Théâtre Brume ici, sont un peu durs) ou en breton, rien n'y fait*», commentent nos interlocutrices. «*Il faut croire que ce n'est pas entré dans les mœurs des agriculteurs du coin, et des gens d'ici en général, que de sortir voir un spectacle*».

Et pourtant, ce n'est pas faute pour les comédiens du Strollad Plouguin d'être, précisément, du coin! Avec en prime cette particularité: sur une quinzaine de personnes, trois ne sont pas enfants d'agriculteurs. Ce qui explique largement leur tendance à axer les spectacles sur la vie locale (une démarche qui n'empêche pas une ouverture sur l'extérieur: en 1976, une pièce mauritanienne traitait de problèmes agricoles pouvant trouver leur comparaison avec ceux des paysans bretons) et qui devrait leur gagner un plus large public, mais...

## Engager la conversation

Vingt ans et trente ans, ce sont les âges extrêmes des comédiens du Strollad c'hoariva Plouguin. Les souvenirs d'enfance quant à la pratique du breton de ces jeunes, dont les parents sont nés dans les années trente et quarante, sont donc encore récents: «*J'ai toujours entendu parler breton*» dit Rozenn Guillemin, fille d'agriculteurs. «*Mes parents parlaient breton quand ils ne voulaient pas qu'on comprenne. Il n'y avait pas de dialogue, on ne s'adressait pas à moi en breton (et peu en français), mais cet environnement bretonnant (mes parents et ma grand'mère) a fait que peu à peu j'ai de mieux en mieux compris la langue. Arrivée en 6<sup>e</sup>, j'étais la seule qui parlait breton. Une religieuse, qui enseignait l'anglais, m'a dit: «Tu es bilingue, tu auras des facilités». J'ai été regarder dans le dictionnaire pour savoir ce que le mot «bilingue» voulait dire! A l'école encore, mais en primaire, je me souviens d'avoir fait quelquefois «l'interprète» pour l'institutrice, de deux filles d'un milieu pauvre, de famille nombreuse, qui ne parlaient pas un mot de français*».

Solange Cloarec, elle, se souvient également d'avoir toujours entendu parler breton et français. «*Je suis fille d'ouvrier, mais nous vivions à la campagne ce qui permettait d'entendre du breton à la maison. Mes parents parlaient breton et français, ma grand'mère me parlait en breton et mon grand-père utilisait les deux langues*».

Quant à Nicole Kervella, elle boucle cette série de professions fort usitées en Bretagne, puisqu'elle est fille de marin. «*On a toujours vécu en ville. Quand j'étais petite, j'ai souvent entendu ma mère et une voisine parler en breton. Mais dès qu'il s'agissait de m'adresser la*

Page précédente, Rozenn Guillemin, - ci-contre, Solange Cloarec. Deux stagiaires Diwan pour qui le mot-clef est : motivation.



Louis Blouin

*parole, que ce soit elles, mes tantes, ou mes grands-parents, c'est en français qu'ils le faisaient. Il a fallu que j'arrive au Strollad Plouguin pour mettre en pratique le peu de breton que j'avais acquis, pour avoir des interlocuteurs. Aujourd'hui, les choses ont un peu changé, mais si je n'engage pas la conversation en breton chez moi, on me parlera en français*».

Une remarque qui est partagée, à quelques nuances près, par Rozenn et Solange.

## Quelle misère!

«*Si on parle breton c'est parce qu'on l'a voulu!*» Cette affirmation dite avec force par nos trois interlocutrices vient visiblement du cœur. Car, expliquent-elles, elles n'ont jamais été spécialement encouragées à parler breton. Le reproche principal qui leur était adressé étant: «*Mais à quoi ça va te servir? C'est pas avec le breton que tu gagneras ta*

*vie!*»

Ben si, justement. Deux d'entre elles ont pris au mot l'auteur de l'apostrophe, puisque Solange et Rozenn sont stagiaires chez Diwan pour enseigner le breton — ce qui, au passage, incite davantage leurs parents à leur parler dans cette langue.

«*Pour parler breton en 1984, il faut être motivé*», dit Rozenn. «*Il y a tellement de gens qui comprennent tout ce qu'on dit, mais qui ne parlent pas, parce que leur contact avec le breton a été le même que le nôtre, c'est-à-dire seulement auditif, passif! Et ça, on le retrouve évidemment chez nous, chez nos frères, nos sœurs, nos cousins, qui comprennent le breton, mais qui ne le pratiquent pas, car ça ne les intéresse pas: c'est breton, donc c'est rejeté*». Et de citer l'exemple d'un proche âgé de vingt ans pour qui «breton» signifie arriéré, paysan. Ce qui, pour être compréhensible (c'est le genre d'image, solidement assénée depuis des décennies sur la tête de nos compatriotes, qui s'estompe difficilement) est pour le moins peu aimable envers le monde agricole. Et faux, bien entendu: le mot «arriéré» est particulièrement sujet à caution, notre civilisation ayant parfois de drôles de façon d'être «avancée»...

Rejets donc, que nos comédiennes expliquent ainsi: «*Ce n'est pas tellement le français en tant que tel qui est la cause de ces refus de pratiquer le breton, mais c'est bien plutôt la façon dont il a été imposé. Et les séquelles que cette façon a engendrées, on les subit, nous-mêmes, encore aujourd'hui*».

Rozenn illustre ce propos d'un exemple. Apprenant que son fils irait à l'école Diwan, sa grand'mère et ses parents lui ont dit: «*On a eu tellement de mal à apprendre le français, alors toi, si tu lui apprends pas quelle misère!*»

Ce à quoi leur fille et petite-fille a répondu: «*Au lieu de parler français à Arnaud, le meilleur service à lui rendre est de lui parler breton*». Et, ajoute-t-elle: «*Maintenant que j'insiste, ils ne passent plus au français quand ils le voient, ils restent au breton!*».

P. Gallais.

## STROLLAD PLOUGUIN EN TOURNÉE

Potr Treoure, un prêtre originaire de Plouguin, traduisait et adaptait de belle façon les fables de la Fontaine. La troupe de théâtre Strollad c'hoariva Plouguin joue deux d'entre elles: «*Ar miliner, e vab hag an azen*» (Le meunier son fils et l'âne), conte la difficulté ou l'impossibilité de plaire à tout le monde. «*An anevaled klanv gand ar vosenn*» (Les animaux malades de la peste), est une parodie de justice où «*La loi du plus fort est toujours la meilleure — gare aux faibles*».

Deux pièces qui se veulent être des farces et que la troupe présente le 3 juin à Hénansal (festival de théâtre des minorités nationales), les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet à Plouguerneau (lors du festival de théâtre organisé par le Strollad ar Vro Bagan). En juillet, on pourra les voir à Plounéour-Trez (le 8), à Tréouergat (le 13) et à Plourin-Ploudalmézeau (le 21).



# PEUPLES DU MONDE

## OCCITANIE

Le journaliste Joan Peire Laval, pigiste à Radio-France Languedoc-Roussillon, a reçu le premier mars une lettre lui annonçant son licenciement immédiat. Motif? S'être permis de donner sa « position personnelle à l'égard du mouvement viticole et du mouvement occitan » au micro. En clair la direction lui reproche d'être un militant occitaniste actif et de le faire savoir! En d'autres temps et en autres lieux, on aurait appelé ce renvoi brutal une « chasse aux sorcières »... dans le pays des Cathares et donc de l'Inquisition, ça fait plutôt mal! □

## EUSKADI

Le super-nationalisme espagnol ne tient pas la forme! L'esprit de la Phalange ne suscite plus guère de vocations de rédempteurs. Pour faire le sale boulot, Madrid doit aller recruter ses tueurs de Basques parmi les truands français. L'arrestation de neuf hommes de main du GAL prouve que pour un contrat de 200.000 francs par réfugié « liquidé », les défenseurs de Christ-Roi et de l'Espagne éternelle se payent des proxénètes algériens et bordelais qui opèrent avec l'aide d'indicateurs sans doute recrutés parmi les policiers de l'Etat français. C'est là une sortie de devises dont les peuples basque et espagnol pourraient facilement se passer... □

## MARTINIQUE

Le Conseil Constitutionnel n'en rate décidément pas une! Après avoir annulé à tour de bras des scrutins municipaux pour cause de fraudes ou de soupçon de fraudes perpétrées par des municipalités communistes sortantes, il renvoie maintenant les électeurs de Fort-de-France aux urnes! Menée par le grand poète martiniquais qu'est Aimé Césaire, la liste d'union de la gauche l'avait pourtant emporté haut la main sur la droite et aucune fraude n'a été mise à jour. Mais une erreur technique portant sur le chiffre de référence pour le calcul du nombre des conseillers fait qu'il y a deux conseillers élus de trop. Bonne occasion pour la justice colonialo-administrative de contraindre les autonomistes du Parti Progressiste Martiniquais à revenir devant leurs électeurs. Il n'y a pas de petites mesquineries quand la droite est assoiffée de revanche. □

## FRONTIERES

# LES KURDES, UN PEUPLE ECARTELE

**Le monde occidental intègre dans son dispositif militaire (OTAN) un pays de dictature: la Turquie. Depuis septembre 1980, l'ordre militaire règne à Ankara, les prisons sont pleines d'opposants. Les souffrances endurées par le peuple turc ne peuvent cependant pas estomper une autre réalité: le génocide culturel dont sont victimes depuis des générations les Kurdes établis dans l'état turc. Le «Peuple Breton» a rencontré récemment Derwès M. Ferho, membre de l'association Tekoser (l'Union des Travailleurs et Etudiants Kurdes en Belgique).**

*Le Peuple Breton:  
Pourrais-tu te présenter?*

*Derwès: Je m'appelle Derwès M. Ferho pour les autorités, mais ce n'est pas mon vrai nom. En Turquie les noms kurdes ne peuvent être notés par écrit. Il*

doivent être turquifiés. De plus, pour ne pas mettre en péril ma famille, j'utilise un pseudonyme. J'ai donc trois noms: un kurde, le vrai; un turc, parce qu'on ne peut pas faire autrement; un pseudonyme, par sécurité. Je suis arrivé comme réfugié politique en septembre 1978 en Flandre. J'étais adhérent alors au DDKD (organisme de la jeunesse kurde) et on me reprochait de défendre l'identité kurde. J'ai dû partir pour ne pas être arrêté, mon frère n'a pas eu cette chance. Il est en prison depuis 1980. Journaliste de centre gauche, poète, on l'a condamné pour les articles qu'il avait écrits dans son journal. Je ne sais pas quand il pourra sortir.

*P.B. Il y a beaucoup d'exilés kurdes comme toi?*

*Derwès: Les Kurdes ont toujours été opprimés et ont dû fuir. A l'époque de l'empire ottoman déjà, certains avaient dû se réfugier dans la Russie du tsar. L'U.R.S.S. est d'ailleurs le seul pays qui nous reconnaît des droits démocratiques, où nous ayons une faculté de langue kurde, une radio, des journaux.*

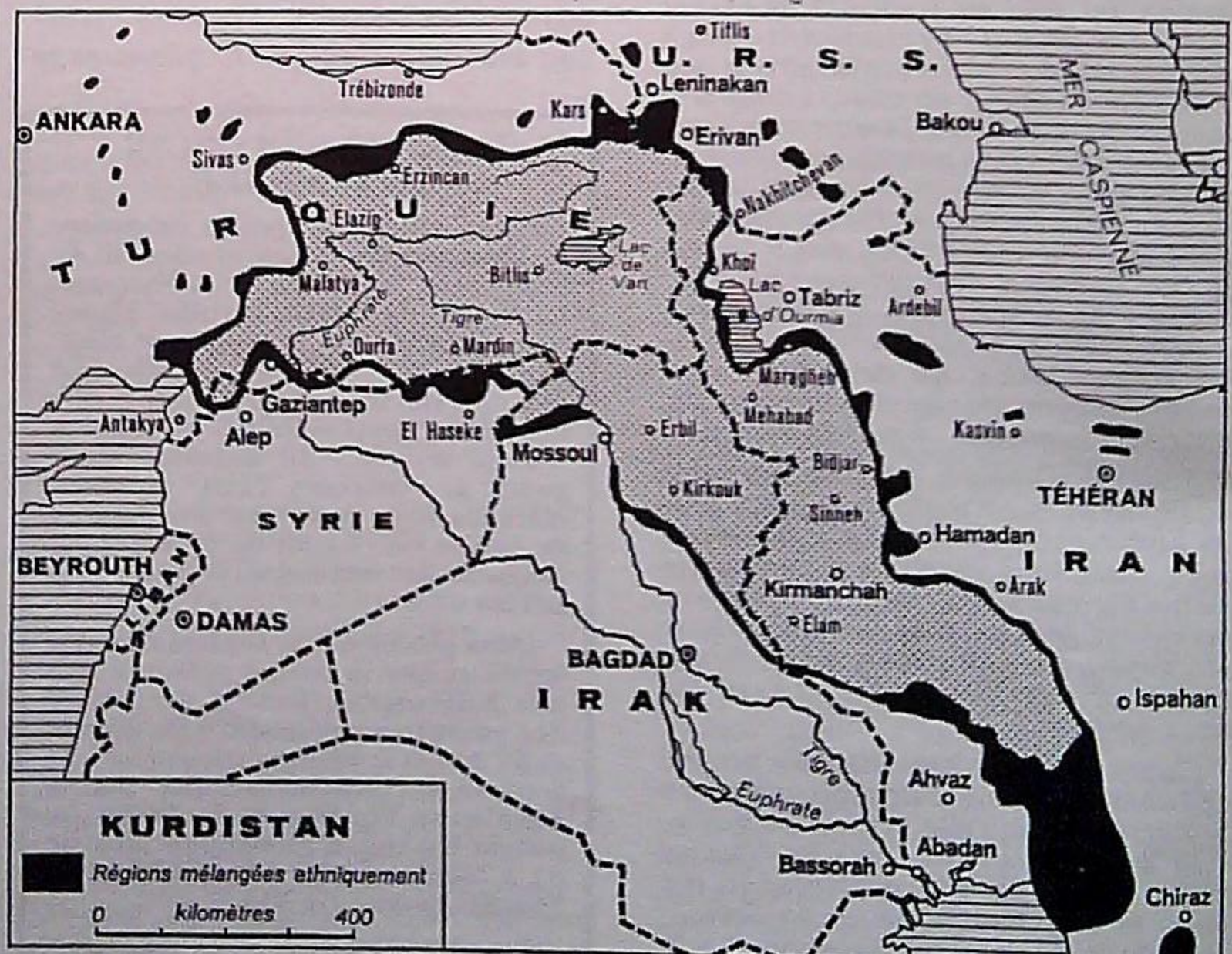






Photo Janine Sanquer

Village Kurde de Güzelsu entre Van et Hakkâri, à l'est de la Turquie.

Depuis dix ans, entre 200 et 300.000 Kurdes ont dû fuir leur pays; ils sont allés en Europe, au Moyen Orient, aux U.S.A. et au Canada. En Flandre nous essayons de les regrouper pour régler les problèmes sociaux et entretenir notre culture.

*P.B. Quelles sont les raisons de cet exil?*

*Derwès:* En Turquie on compte environ douze millions de Kurdes (sur vingt millions en tout). Les Kurdes de Turquie, forment donc la majorité de notre peuple, mais officiellement, il n'existent pas. Il n'y a que des «Turcs des montagnes». Tout ce qui est kurde est suspect, pourchassé. En fait pour Ankara, nous n'existons pas et ne devons pas exister. La situation est différente en Irak et en Iran où nos frères sont reconnus comme tels, même s'ils ont d'autres problèmes. En Turquie le simple fait de parler kurde suffit pour être arrêté. Dans l'armée, si un officier entend un soldat parler kurde, il fera trois ans de prison. C'est pareil dans la vie civile, dans les bureaux de l'administration, dans la rue. Si on est arrêté pour raisons politiques, on risque la prison à vie. La répression est barbare: elle vise tout le monde, pas seulement les militants. Quand les soldats arrivent dans un village après l'avoir encerclé, ils fouillent tout, se servent au passage puis obligent les gens à se déshabiller, à se rouler sur la terre ou sur des champs d'épines simplement parce qu'il sont kurdes. Et je ne parle pas des

viols, des violences physiques. Il faut bien comprendre que traiter quelqu'un de kurde est une injure pour un Turc, et se souvenir que les deux tiers de l'armée turque est en garnison au Kurdistan; ils agissent comme en pays conquis bien qu'ils prétendent être chez eux. On ne peut parler kurde qu'en cachette, écouter en cachette les émissions venant du Kurdistan irakien ou d'U.R.S.S. (Erivan). Ça fait des siècles que cela dure, aussi les Kurdes ont l'habitude du combat clandestin et de la résistance...

---

### Chape de silence

---

*P.B. La Turquie affirme pourtant être un état de droit.*

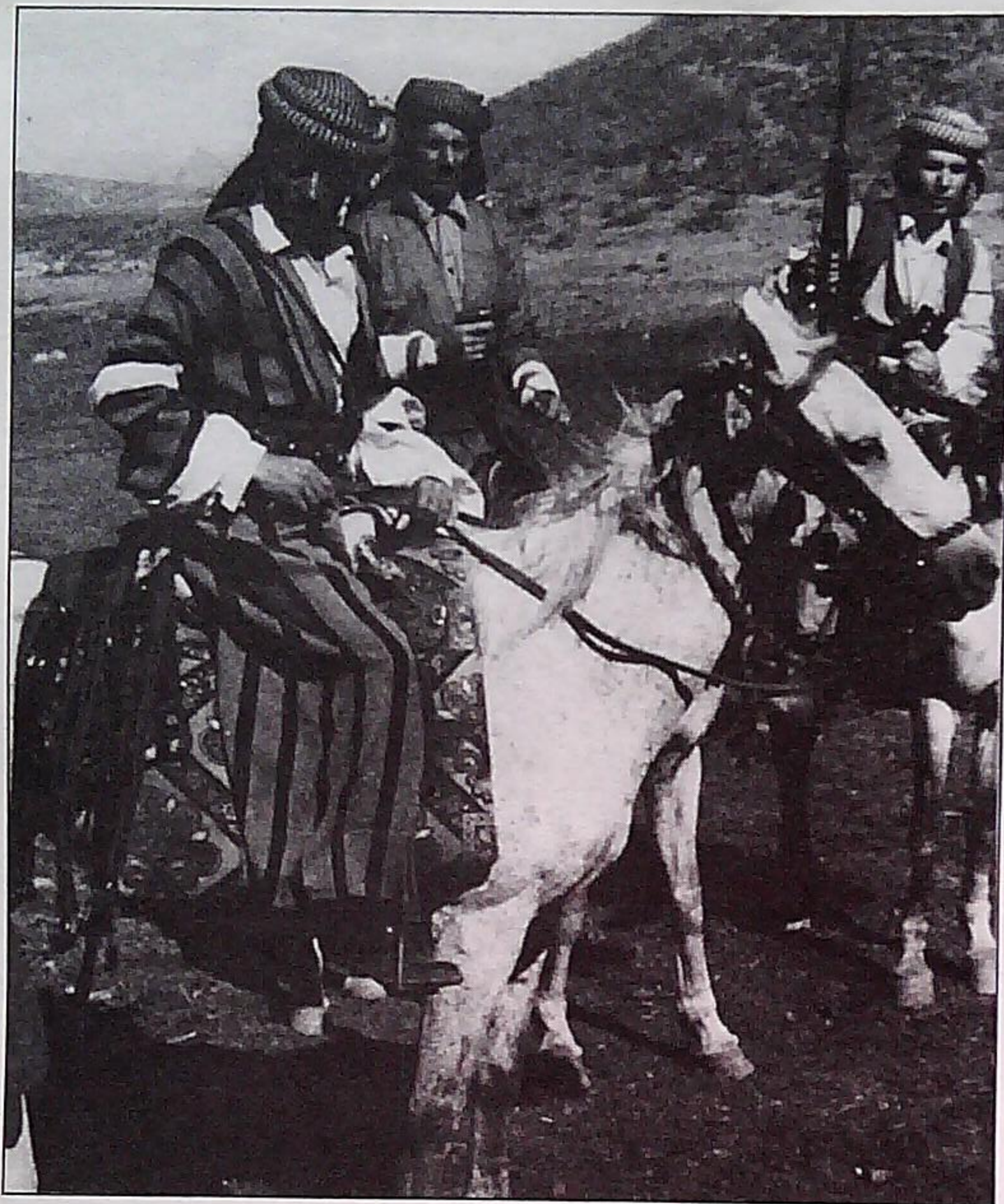
*Derwès:* Une certaine façade juridique peut exister. Ainsi les emprisonnés sont défendus par des avocats durant leur procès. Mais les avocats ne peuvent voir leurs clients durant l'instruction que pendant quelques minutes, toujours en présence d'un gardien turc, en parlant turc. Au cours du procès, l'avocat doit dire que son client est innocent, mais il n'a pas le droit d'argumenter, de plaider, de le défendre en fait. La situation a encore empiré depuis septembre 1980: avant on savait si les prisonniers étaient encore vivants, maintenant on ne le sait même plus. Les familles reçoivent quelquefois un cercueil plombé, avec inter-

diction formelle de l'ouvrir. D'autres cadavres disparaissent. L'armée fait ce qu'elle veut dans les prisons, on ignore presque tout ce qui s'y passe. Ainsi à Diyarbakir, le plus grand centre de détention (4.000 prisonniers politiques kurdes?) une quarantaine avaient entamé une grève de la faim en septembre dernier. Sept ont été assassinés par les soldats, il sont morts sous la torture. Leurs bourreaux ne pouvaient supporter l'idée que leur geste fasse connaître au monde entier les conditions inimaginables dans lesquelles vivent, survivent plutôt les prisonniers politiques en Turquie. C'est cette chape de silence qu'il faut briser: se taire c'est être l'allié objectif du fascisme turc. Je ne peux pas dire beaucoup plus sur les tortures physiques et psychiques infligées aux détenus: l'information ne passe plus. Ce sont des approximations. La vérité est-elle encore pire?

*P.B. Septembre 1980 a marqué une nouvelle dégradation. Pourquoi ce coup d'état militaire?*

*Derwès:* Il faut bien en voir l'enjeu véritable qui dépasse largement la Turquie. En effet toute cette région, disons la Méditerranée orientale et le Moyen Orient, est entrée en ébullition après la chute du Chah d'Iran. La révolution islamique eut à ses débuts un immense impact: elle indiquait aux peuples opprimés que la lutte contre l'oppres-





*Départ pour la chasse aux loups dans le Kurdistan turc... En Turquie, le mot «kurde» a été proscrit, et les Kurdes sont officiellement des «Anatoliens de l'Est». Un certain nombre d'entre eux, marqués profondément par les brutalités d'un demi-siècle de répression, hésitent encore à se dire «kurdes», car cela pourrait toujours leur attirer des ennuis (légende et photo extraites de «Vivant Univers»).*

seur pouvait être victorieuse. Bien sûr les Kurdes sont sunnites et Khomeini chiite. Ce qu'on a retenu alors c'est la fin de la dictature et la promesse d'une autonomie véritable pour le Kurdistan iranien. La suite est connue: Khomeini n'a pas trouvé dans le Coran l'autonomie ni les droits démocratiques... donc ils n'existent pas en Iran. Il a trahi toutes ses promesses et s'est montré aussi hostile que le Chah à l'égard des Kurdes qui se battent aujourd'hui contre lui comme hier contre Reza Pahlavi et sa clique. Mais en septembre 1980 des illusions étaient encore possibles et la révolution islamique, la personnalité du fanatique borné qu'est Khomeini, restaient masquées. Or le seul état de la région membre de l'OTAN est la Turquie: c'est pourquoi Washington a poussé l'armée turque à renverser le pouvoir civil pour être sûr de garder un allié fidèle en cette zone stratégique. Une radicalisation du mouvement kurde en Turquie allait directement à l'encontre de ses intérêts.

*P.B. La lutte nationale a-t-elle dans*

*tout le Kurdistan les mêmes formes?*

*Derwès:* Aujourd'hui en Turquie la conscience nationale kurde est écrasée par la force. Il existe des partis kurdes, en Europe, qui disent: «Nous sommes sur le terrain», mais à mon sens c'est peu probable vu la répression. La lutte armée est impossible. En Iran comme en Syrie les Kurdes se battent les armes à la main contre les dictateurs, Sadate Hussein et Khomeini. Mais en Turquie, la conscience nationale est moins vive, la résistance moins développée. Des Kurdes ont été chassés de chez eux en Irak parce que les Arabes avaient découvert du pétrole dans le sous-sol: alors ils se battent, une grande majorité de la population participe à la lutte nationale. Seule la Syrie tolère les Kurdes: les exilés peuvent s'y rendre à condition d'utiliser de faux papiers et de n'y avoir aucune activité politique. Il y a des prisonniers politiques là-bas aussi. Il faut dire que les Kurdes en Syrie sont encore nomades, ils n'ont pas de papiers et sont tolérés par force.

## Nouvelle classe féodale

*P.B. Ecartelé entre 4 ou 5 états, le Kurdistan existe-t-il en fait?*

*Derwès:* La question des frontières étatiques est secondaire pour mon peuple. Les paysans des zones frontalières se sont toujours moqués des bornes frontières, leurs familles vivent depuis des siècles à cheval sur ces limites artificielles. Malgré les mines, les déplacements familiaux n'ont jamais cessé. Il y a aussi des contrats politiques entre les différentes régions du Kurdistan, une certaine aide mutuelle, mais pas de front uni. La perspective d'un Kurdistan réuni est à long terme. Par contre nous ne sommes pas contre l'idée de vivre dans un état commun avec d'autres peuples si les droits de chacun sont reconnus et respectés. C'est un peu le cas en Syrie aujourd'hui. En Iran et en Irak les Kurdes désirent une véritable autonomie. Au Kurdistan turc nous luttons pour l'indépendance car il n'y a pas d'autre voie: malgré toutes les formes d'oppression et d'étouffoir, il nous faut survivre et faire plus connaître notre cause sur le plan international. Mais je suis persuadé que nous vaincrons parce que nous sommes un peuple. En Turquie le combat nationaliste est nettement orienté vers le socialisme.

*P.B. On pense surtout au Kurdistan comme à un pays féodal.*

*Derwès:* C'est vrai, il y a vingt ans la mentalité féodale était très présente. Le chef de village dominait la vie de ses vassaux. Avec l'arrivée de certaines formes de modernité une nouvelle classe féodale est apparue dans les villes: ces nouveaux notables jouent de leur influence pour s'assurer une clientèle. Ce sont eux qui se faisaient élire avant septembre 1980, députés ou maires. La mentalité féodale n'a pas encore disparu. La plupart des villes n'ont même pas l'électricité! Il y a pourtant des barrages hydroélectriques au Kurdistan, mais toute l'électricité part vers l'ouest, vers la Turquie, comme partent le charbon, le bois, et la main d'œuvre kurde attirée par l'industrialisation turque. Notre pays est pillé, notre force de travail doit s'exiler: c'est là un choix politique du gouvernement d'Ankara car il ne répond à aucun besoin économique. Il est hors de question de développer le Kurdistan, c'est tout.

*P.B. Le public occidental a découvert un peu de réalité turque au travers des films de Yilmaz Güney (Yol).*

*Derwès:* Effectivement Güney est un cinéaste qui connaît très bien la réalité sociale au Kurdistan et en Turquie. Ses films sont toujours situés dans un contexte social très réaliste. Si on fait attention, on voit qu'il ne décrit pas seulement la vie dans les prisons mais aussi à l'extérieur des prisons car cet extérieur est aussi une prison!

Interview: J.-C. CASSARD.

Adresses:

— Institut Kurde de Paris, B.P. 66, 75662 Paris cedex 14 — (1) 824 6464 — La véritable ambassade du Kurdistan en France!

— Tekoser, B.P. 33, 1730 Zellik Belgique.



# POUR L'EXPRESSION DES ACTEURS DE LA VIE SOCIALE

**Au Centre de Documentation du Mouvement Ouvrier et du Travail, les archives n'ont rien de poussiéreux. D'abord à cause de la modernité des locaux et de leur tenue. Ensuite parce que les personnes qui y travaillent ont davantage tendance à ouvrir les dossiers qu'à les fermer. Comme ceux-ci concernent aussi bien le passé que le présent, la matière ne manque pas et s'accroît au fil des jours. Et si vous voulez apporter votre gain de sel, vous êtes le bienvenu...**

Au troisième étage de cet édifice imposant qu'est la Bourse du Travail nantaise, trois grandes pièces constituent le Centre de Documentation du Mouvement Ouvrier et du Travail. Depuis 1981, trois personnes l'animent: Marie-Claude Guin, René Bourrigaud et Jean-Pierre Le Crom.

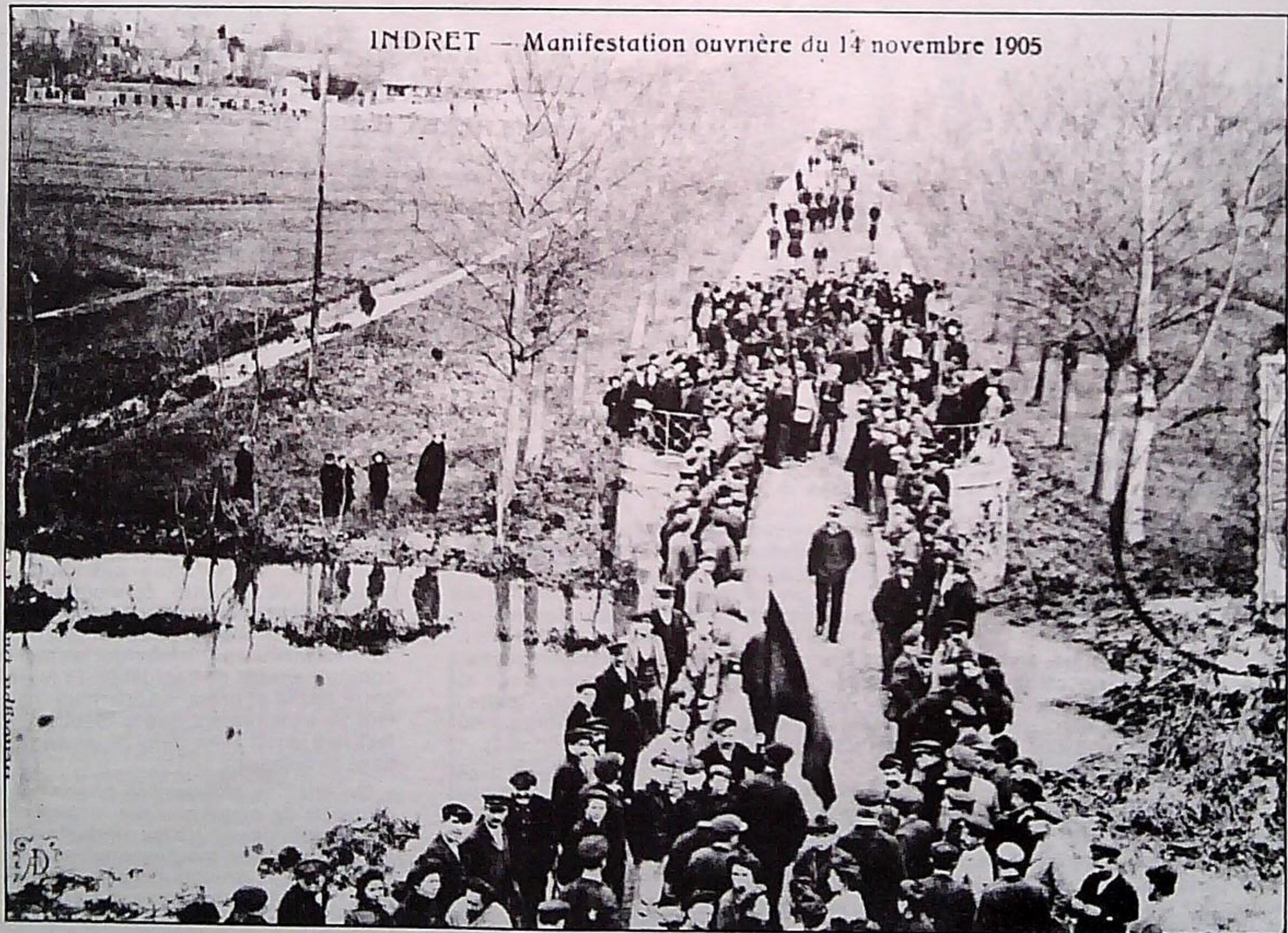
L'association du C.D.M.O.T. (dont le budget de fonctionnement est de 400.000F) est composée d'universitaires (historiens à la Fac de Droit), de représentants des syndicats ouvriers (C.G.T., C.F.D.T., F.O., F.E.N., Travailleurs-Paysans et F.D.S.E.A.-44), de représentants des mairies de Nantes et de treize communes de la Basse-Loire (jusqu'à Saint-Nazaire). Quant aux adhérents ils sont une bonne centaine.

C'est l'historien et écrivain Yannick Guin (aidé par M. Le Madec pour la partie recherche de locaux, accord du budget, contacts avec syndicats et municipalités) qui est à l'origine de la création du Centre dont le but est de

rassembler et conserver tous les documents ayant trait aux mouvements ouvrier et paysan. Ceci afin de renforcer l'identité historique et culturelle du monde du travail, au moyen d'une part de cette constitution d'archives, d'autre part de la formation des militants syndicalistes de telle sorte que, explique-t-on au C.D.M.O.T., «l'Histoire ne soit pas l'apanage de spécialistes, qui jetteraient un regard étranger sur la vie ouvrière et paysanne, mais bien plutôt l'expression même des acteurs en prise sur les multiples aspects de la réalité».

A Nantes depuis bientôt trois ans s'est ainsi forgé «Un outil technique et intellectuel permettant de repousser la pression des classes dominantes qui s'arrogent volontiers le pouvoir d'écrire l'Histoire, en occultant notamment des pans entiers, afin de mieux contrôler le présent par la maîtrise du passé». Au passage, un outil unique dans l'Hexagone jusqu'en décembre 1983, date de

INDRET — Manifestation ouvrière du 14 novembre 1905







Ouvriers des Forges de Basse-Indre (ouest de Nantes) en 1910.

naissance d'un centre du même type à la Roche-sur-Yon.

### Boule de neige

Si à Dastum on dit «collecter», au C.D.M.O.T. on parle bientôt de «rassembler». L'un s'occupe de mémoire traditionnelle, l'autre de mémoire ouvrière et paysanne (les trois, on en conviendra, pouvant tout-à-fait se recouper).

Ces archives syndicales, comment les obtient-on? Pour les animateurs du Centre, il n'y a pas de recette à proprement parler: coups de fils, lectures, recherches personnelles, contacts avec les organisations syndicales, relations

avec des particuliers («Elles doivent être entretenues, car les gens ne prêtent pas leurs archives comme ça», me dit-on), qui peu à peu viendront d'eux-mêmes apporter leurs documents... les moyens sont variés pour constituer la documentation. Les archives sont conservées de deux façons: soit directement, soit au moyen d'une copie réalisée au Centre à l'aide d'une caméra à microfiches (coût de l'engin, 15 millions de centimes).

Le contenu de ces archives? Il est multiforme: cela va de publications les plus diverses (livres, journaux, tracts, documents de la Bourse du Travail, bilans sociaux des entreprises, etc...) aux films et aux photographies (tirages sur place), en passant par des affiches et des bandes magnétiques ou vidéo

(interviews). Un contenu qui ne peut que s'agrandir de jour en jour: si le C.D.M.O.T. ne se situe pas dans le contexte de la lutte économique et sociale («Les syndicats sont là pour ça», précise-t-on), il se situe dans celui de la connaissance de l'histoire qui permet la compréhension de l'actualité. Et le lien entre passé et présent apparaîtra d'autant plus clairement que la récolte s'effectuera aussi bien dans le passé que dans le présent.

On imagine aisément le phénomène de boule de neige que ces recherches sur le monde du travail (industriel et agricole) et les mouvements sociaux peuvent alors provoquer: une information trouvée en générera d'autres, un particulier contacté une fois, contactera





C.D.M.O.T.

de lui-même le Centre ou d'autres personnes, qui, à leur tour...

## Histoire plurielle

Ceci n'étant rendu possible que grâce à l'ouverture que tient à pratiquer le C.D.M.O.T. Il est d'abord un lieu où se retrouvent d'autres composantes (mairies, université, syndicats). Ensuite, il travaille autant avec des collectivités (écoles, lycées, associations, organisations syndicales, comités d'entreprises) qu'avec des individus (particuliers, éducateurs, assistances sociales) — qui n'ont d'ailleurs pas besoin d'être adhérents pour bénéficier de ses services.

Enfin, pour les animateurs: «Il est bien certain que le pluralisme des organisations dans le Centre est la garantie d'éviter une histoire à sens unique, ou d'une seule organisation. En ne craignant pas de montrer les contradictions des mouvements ouvrier et paysan, on œuvre au contraire bien davantage à l'établissement d'une histoire plurielle».

Une documentation, une bibliothèque, une photothèque et une vidéothèque sont les quatre supports matériels de cette histoire qu'ouvriers et paysans devraient peu à peu s'approprier.

Cinquième support — on en revient à l'ouverture —, c'est l'exposition. Elle permet de sortir du Centre, pour se rendre soit dans d'autres endroits de Nantes, soit dans tout le département breton. Ainsi, en 1982, a-t-on pu voir à Nantes et Saint-Nazaire une exposition photographique sur le thème «Le jour du lancement» (mais c'était exceptionnel) jusqu'à... Besançon.

Autre expo itinérante: celle de cette année ayant pour thème le centenaire de la loi sur les syndicats, et dont le temps fort sera le 21 mars, jour anniversaire de la dite loi. Lieux de vision: principalement des salles municipales, des lycées, des centres sociaux, des salles de comités d'entreprises (1).

A souligner la collaboration du C.D.M.O.T. avec d'autres expositions. Le Centre aide leurs auteurs à, par exemple, ne pas se contenter de plaquer sur des panneaux les photos trouvées, mais plutôt avoir une vue globale sur la période considérée, travailler à partir d'une source de documentation, rechercher ensuite les documents, faire enfin un choix.

## Ouvriers et paysans

Dans la salle des animateurs, entrée d'Alain Normand, monteur en tôlerie aux Chantiers Navals. Il vient pour la mise au point de l'exposition sur l'«Histoire de la Navale à Nantes» (2) qu'un groupe de travail d'ouvriers de Dubigeon (utilisant leur temps de chômage partiel, vu les événements) prépare depuis quelques mois. Lieu de présentation: dans l'entreprise elle-même. La collaboration du C.D.M.O.T. vient du fait que les ouvriers manquaient de sources pour l'histoire proprement ouvrière de la Navale. Le Centre les a aidés au moyen d'un mini-stage de sensibilisation aux sources, comprenant un apprentissage de la recherche de documents divers. Ceci toujours dans le but, grâce à la formation, de «donner aux gens l'envie et le goût de faire de la recherche sur leur propre histoire».

Du côté du monde agricole, c'est donc avec en particulier la F.D.S.E.A. et les Travailleurs-Paysans que travaille le C.D.M.O.T. Les 10.000 photos appartenant au «Paysan Nantais» couvrant la période 1945-1975 ont été confiées au Centre. Des cycles sur l'histoire syndicale agricole du département ont été mis sur pied (réunions syndicales et publiques, montage sur ce thème). En trois mois, 35 projections auront eu lieu, 15 à 50 personnes assistant à chacune d'elles.

«On s'aperçoit pourquoi cette histoire n'est pas enseignée, véhiculée, connue», commente René Bourrigaud. «C'est essentiellement pour des raisons politiques ou idéologiques. Un exemple: de 1892 à 1914, dans le vignoble nantais, il y a eu un important mouvement syndical de vignerons socialistes. Il a été totalement ignoré jusqu'à ce que le descendant du dirigeant de ce mouvement, vienne nous apporter les procès-verbaux des réunions».

## Pas comme la B.N.

Rassembler, conserver (mais pas fossiliser!), puis mettre la «moisson» à la disposition de toutes les personnes intéressées, tel est donc le menu quotidien d'un centre de documentation dont les animateurs disent chercher à favoriser davantage la création d'autres centres qu'accueillir les archives d'autres départements: «On n'est absolument pas pour centraliser sur Nantes, pour jouer ici le rôle que la Bibliothèque Nationale joue à Paris!», disent-ils. «Nous sommes au contraire pour la conservation des mémoires ouvrière et paysanne au niveau local: l'exploitation sur place des archives par les gens de la région n'en est évidemment que meilleure».

Une démarche qui permet d'autant plus de donner les moyens d'une réflexion approfondie sur l'histoire d'un point de vue régional, en faisant ressortir les particularismes, que les animateurs du Centre sont du cru, multiplient les relations avec les gens du pays, et sont liés avec le monde ouvrier.

P. GALLAIS.

(1) C.D.M.O.T., Bourse du Travail, 4, rue Désiré Colombe, 44100 Nantes, 3<sup>e</sup> étage, tél. 40/89.38.42. Ouvert au public tous les après-midi de 14h à 18h, du lundi au vendredi. Fermeture annuelle du 15 juillet au 15 août.

(2) Date prévue: du 22 juin jusqu'à la fin de l'année.

# keltia-musique



1, place au Beurre  
29000 QUIMPER  
TÉL. : (98) 95.45.82

DISQUES  
LIVRES  
ET  
INSTRUMENTS  
DE MUSIQUE  
DES PAYS  
CELTES

ENREGISTREMENTS - ÉDITIONS de DISQUES et CASSETTES



# LA LIBERATION EN BRETAGNE

Il n'était a priori pas question pour les quelque 30 000 volontaires bretons des F.F.I. (Forces Françaises de l'Intérieur) de mettre en déroute les 150 000 soldats allemands occupant la péninsule: d'ailleurs en juillet 44, encore, ils seront peu armés et le grossissement des effectifs du maquis ne doit pas masquer le fait que la plupart de ces recrues, sans entraînement militaire, désarmées, sont plutôt une gêne. 6 500 hommes peuvent combattre dans le Morbihan, 3 000 dans les Côtes-du-Nord, un peu moins dans le Finistère, un millier en Ille-et-Vilaine et quelques centaines seulement en Loire-Inférieure. Malgré l'appoint de parachutistes alliés, aucun combat frontal n'est envisageable.

## Les opérations militaires

La tâche prioritaire de la Résistance est donc à partir du 6 juin, d'harcéler les troupes allemandes et de ralentir leur progression vers la Normandie: les plans bleu (mise hors service des lignes électriques) et vert (sabotages ferroviaires) sont exécutés avec succès. La vitesse des trains allemands, tombe à 8 km/h suite aux déraillements (40 dans les Côtes-du-Nord en juillet, près de 200 sabotages) et aux détournements forcés sur des lignes secondaires. Des convois routiers sont attaqués et parfois repoussés comme la seconde division parachutiste de Rameke dans le Finistère qui doit finalement se réfugier à Brest. La guérilla généralisée démoralise les troupes ennemies.

Néanmoins l'État-Major allié commet l'imprudence de vouloir organiser des «maquis mobilisateurs» départementaux: celui de Saint-Marcel dans le Morbihan (1) fort de 3 000 hommes, est attaqué le 18 juin et dispersé avec de lourdes pertes (la Résistance morbihannaise perdra en tout 2 200 hommes). Celui de Saffré en Loire-Inférieure est pareillement anéanti le 28: pour 130 maquisards armés de bric et de broc, il y en avait 170 sans rien et 40 seront

tués ou fusillés. Ces défaites, imputables à une incompréhension totale de la tactique de guérilla chez des militants de carrière, n'entament pas trop cependant le mordant des FFI-FTP: dans les Côtes-du-Nord du 10 juillet au 4 août, ils organisent cinquante embuscades routières, soutiennent vingt batailles rangées et capturent deux mille cinq cents soldats allemands.

Début août, les chars américains s'élancent vers la Bretagne: le 4, Rennes est libérée. Deux divisions blindées foncent sur les grands axes tandis que les maquisards nettoient leurs ailes. Pourtant, à la première résistance sérieuse rencontrée, les Américains s'arrêtent devant les «forteresses» de Brest et de Lorient: la responsabilité du commandement est ici en cause car tout indique qu'alors les forces allemandes étaient disposées à capituler. Quelques jours plus tard, reprises en main par des officiers nazis, elles organisent des réduits efficaces: Saint-Malo se rendra après de durs et dévastateurs combats, Brest le 10 septembre, après quarante-cinq jours de siège marqués par la destruction définitive de la ville et l'incendie de l'abri Sadi Carnot le 9, dans lequel 350 Brestois périrent carbonisés.

Restent Lorient et Saint-Nazaire «poches» allemandes qui ne déposent les armes que les 9 et 11 mai 1945. La population enfermée dans ces réduits (100 000 personnes à Saint-Nazaire sur 150 000 hectares) survit dans des conditions très précaires. Les

FFI et quelques éléments américains assiègent ces deux «poches» sans monter de grandes opérations défensives: n'avaient-elles pas l'intérêt de fixer des troupes turbulentes, assez mal aguerries et armées trop légèrement, dans lesquelles les sympathisants communistes étaient nombreux?

Churchill pourra écrire dans ses Mémoires que «Le mouvement de Résistance, qui comptait 30 000 hommes dans la région, joue un rôle important et la Bretagne est rapidement dégagée» et le général Bradley que «parmi les campagnes peu peuplées de Bretagne, le maquis devenait un allié de valeur». Il est évident que l'apport des Bretons, sans être décisif, a été important avant et après la percée d'Avranches, faisant de la Bretagne l'une des régions les plus authentiquement résistantes de France. Après quatre années de combat clandestin, Briac le Diuron (Commandant Yacco) conclut simplement son récit sur ces mots: «La cérémonie achevée, je fais incursion à mon domicile de l'avenue du Bocage (à Nantes) abandonné depuis deux ans. Il me faudra réparer la porte que la Gestapo a défoncée. A l'intérieur, le désordre est indescriptible. J'ai ouvert les fenêtres: ça sentait le renfermé». Combien d'autres comme lui sont rentrés dans l'anonymat sans vouloir ni pouvoir peser sur l'avenir d'une Bretagne qu'ils avaient pourtant héroïquement contribué à libérer? Déjà les nouveaux notables étaient à l'œuvre...



Exhumation des 10 résistants de Spezet fusillés au Rosquéo (à Lanvenegen au nord de Quimperlé), le 20 juin 1944, en même temps que six Belges (Coll. : Comité d'Histoire de la 2<sup>e</sup> Guerre Mondiale).



## La restauration républicaine

Sous la responsabilité du CNR (Conseil National de la Résistance), une nouvelle administration a été mise sur pied dans la clandestinité: les Commissaires Régionaux de la République en sont la pièce maîtresse. Michel Debré, à Angers, coiffe la Loire-Inférieure, Victor Le Gorgeu, l'ancien sénateur-maire de Brest, s'occupe à Rennes de la Bretagne amputée de Nantes. Leurs tâches sont multiples: épurer l'administration vichyssoise, assurer le ravitaillement, relancer l'effort de guerre et surtout faire pièce à tout empiètement de la part des autorités militaires alliées. L'épuration des services officiels met sur la touche quelques préfets et sous-préfets, des maires et des policiers, mais dans l'ensemble les compétences techniques sont préférées à la sincérité des sentiments résistancialistes. Henri Fréville, futur maire MRP de Rennes, s'occupe de la presse dont il assure la pérennité politique modérée sous des titres différents.

Les exécutions sommaires de la Libération sont assez limitées: 405 dans le Finistère, 215 dans les Côtes-du-Nord, 192 dans le Morbihan et concernant d'abord des faits de collaboration militaire ou des délateurs. Encore ces chiffres établis à la Libération semblent-ils exagérés et restent très inférieurs en nombre aux crimes nazis (500 tués dans les Côtes-du-Nord). Entre octobre et décembre 1944, 2800 personnes sont frappées d'internements administratifs pour les trois seuls départements bas-bretons: il s'agit d'abord de les protéger contre la vindicte populaire, avant de les relâcher ou de les juger. Les autonomistes ne sont pas spécialement traqués en tant que tels, même s'il y eut des confusions regrettables. Armand Keravel, instituteur laïc et militant de gauche, futur secrétaire général d'Ar Falz, est ainsi interné durant quelques semaines. Cette répression indistincte contre de simples militants culturels motive l'envoi par l'Eisteddfodd gallois d'une commission d'enquête en Bretagne en 1947, qui ne peut donner un «satisfecit» aux autorités françaises malgré la claire mise au point du général de Gaulle: «Si les autonomistes ont trahi, ils seront punis pour trahison. S'ils n'ont été qu'autonomistes sans avoir trahi, c'est une autre histoire». Pour au moins dix ans le «mouvement breton» est discrédité et condamné à la clandestinité, payant bien cher la myopie politique de quelques-uns de ses activistes les plus irresponsables... et servant aussi de bouc-émissaire en ces temps troublés où beaucoup de gens ont à se refaire une virginité civique!

Durant l'hiver 44-45, la Bretagne souffre du froid, de la pénurie de denrées comestibles (priorité est donnée au ravitaillement de Paris), des séquelles de la guerre: sur les 800 Français employés au déminage de 6000 hectares de côtes (600000 mines désamorçées), on relève 118 morts et 87 blessés graves; 7500 prisonniers allemands s'occupent à leurs côtés fin août 1945. Les pertes matérielles sont considérables et les espoirs irréalistes nés à l'annonce du débarquement puis de la Libération bien déçus quand le troisième Reich capitule enfin le 8 mai 1945. L'heure est alors à la reconstruction... (2).

Jean-Christophe Cassard.

(1) Le Musée de la Résistance bretonne sera inauguré le 24 juin. Adresse: St-Marcel, 56140 Maléstrait. Tél. 97/75.16.90. Conservateur: M. Edouard Le Chantoux.

(2) Extrait de «La Bretagne au XX<sup>e</sup> siècle» de Skol Vreizh, pp. 162 et suivantes.

## pb.service

Parution assurée des annonces de fêtes, spectacles, stages et offres d'emploi, si elles parviennent au journal avant le 15 du mois précédant la parution.

### • Festou-noz:

— Le 2, fest-noz à Lamballe sur les hauts du Château avec Sonerien Du et Jolil Monde (org.: MJC).

— le 2, fest-noz avec Ar Bleizi Ruz, Patrice Corbel, Salle Ar Mor Glas à Kerlouan (org.: Foyer des Jeunes).

— Le 3, fest-noz à Hénansal, festival de théâtre des minorités.

— le 9, fest-noz à Pluméliau.

— le 16, fest-noz à Teiz avec le groupe Tamless (org.: Kelc'h Keltiek Teiz).

— le 23, fest-noz à Ti Kendalc'h, Saint-Vincent sur Oust.

— les 23 et 24, festou-noz et spectacles dans le cadre de «Monterfil 84» (ouest Rennes).

### • Concert Gwendal:

Le 30 à partir de 21 h 30 à Saint-Caradec (près Loudéac), fête de la Saint-Jean avec un concert de Gwendal suivi d'un fest-noz avec le groupe Kenan, et un couple de sonneurs (org. Club Sportif).

### • CAC de Saint-Brieuc:

Au Centre d'Action Culturelle briochin, les 5 et 6, «Le silence des vitrines», par le Théâtre du Point du Jour; le 13, duo de guitares Devalan/Ghanem; le 21, fête de la musique, scène ouverte place de la Résistance; les 9, 10 et 11, cinéma «Métal hurlant» de Potterom; le 15, «Nuit du carré blanc»; du 20 au 26, «Christine» de Carpenter.

### • Kelc'h Keltiek Teiz:

Pour son dixième anniversaire le Kelc'h Keltiek Teiz organise depuis le début de l'année une série d'animation. En juin, le 16, semimathon (enfants et adultes); en juillet, le 7, fête de clôture avec la venue de Gilles Servat et son groupe. Le concert aura lieu place de la chapelle N.-D. La Blanche.

### • Festival à Dinan:

Du 1<sup>er</sup> au 7 juillet, festival musical de Dinan, avec notamment un concert de harpe celtique par Myrdhin (le 1<sup>er</sup>), des chants d'Amérique Latine, avec Los Musicantes (le 2). Rens.: 99/54.20.20.

### • Devezh ar Vro:

10 Juin: «Devezh ar Vro». Rassemblement à Ballon (35) le matin, à la maison des fêtes de Redon l'après-midi (Bellevue). Stands bretons, expositions de peintres contemporains (Langlais, Méheut...) et actuels. Exposition «Yann Sohier» d'Ar Falz. Débat historique sur la formation de la Bretagne. Concert Becker le soir. Expositions-ventes le 11 Juin également.



Joan Baez sera en compagnie de Santana et Bob Dylan le samedi 30 juin à partir de 17 H, à l'ancien stade Marcel Saupin de Nantes.

Louis Blouise



### GOUEL AN NEWEZ AMZER

Jane Cassidy, l'une des plus belles voix d'Irlande sera à la salle omnisports de Lannion le 9 Juin à 20H30 à l'occasion de Gouel an nevez amzer organisé par l'U.D.B. Spectacle suivi d'un fest-noz avec Strollad Gurvan, Guillanton-Guemegou, Corade-Venner.

### • Récital Paco Ibanez:

Le 16, au Théâtre de Quimper, concert de Paco Ibanez au profit de la Carpa (cette Maison de Culture itinérante sous chapiteau que l'artiste espagnol est actuellement en train de monter).

### • Expositions:

— Au CAC de Saint-Brieuc: du 2 au 25, photos de Manuel Gipouloux; du 2 au 25, peintures de Patrick Le Tuault; du 5 au 24, «Dans la chambre de moi», par Kenneth Rothe; du 5 au 17, collages d'Ollitruault et Beyt; du 18 juin au 31 août, «Les Côtes du Nord de l'occupation à la Libération».

— Jusqu'au 30, à la MC de Rennes, Gilles Ledez, Didier Soul (peintures, dessins), galerie André Malraux.

— Jusqu'au 16, à Douarnenez, 13 expos du «Mois de la Mer», comprenant entre autres, «Les oiseaux de la baie», «Maquettes de bateaux», «La mer à voir», «La formation aux métiers de la mer», «Bestiaire marin», etc...



Arnaud Maisonneuve et Christian Desnos, deux du groupe Cabestan, à Douarnenez, le 15 juin.

### • Mois de la mer:

Pour la sixième année, la MJC de Douarnenez coordonne le «Mois de la Mer». Au menu, jusqu'au 16, spectacles (finale finistérienne de chants de marins patronnée par RBO en première partie du spectacle du groupe Cabestan à la MJC, le 15), animations, sorties et visites avec les associations et groupements professionnels, débats, etc... (rens.: MJC, tél. 98/92.10.07).

### • Journée Ladmiraute:

L'association «Les Amis de Paul Ladmiraute» et l'association historique bretonne Dalc'homp Sonj organisent le 17 à Camoël (près La Roche-Bernard) une journée consacrée au compositeur breton Paul Ladmiraute (insc.: 97/64.11.38).

### • Congrès celtique:

«Les femmes et l'héritage celtique», tel est le sujet du Congrès Celtique International 1984. Il se réunira à l'Université de Cork en Irlande, du 30 juillet au 4 août. Rens. et inscr.: Loïk Chapel, 5, rue Berlioz, 29210 Plourin les Morlaix.

### • Calendrier Gouren:

Les prochains tournois de lutte bretonne: le 3, tournoi du dixième anniversaire du skol de Gouesnou; le 10, tournoi trophée Pierre Phi-

D.R.



## LIVRES

# «APPRENDRE ET VIVRE SA LANGUE» : DU NOUVEAU SUR LES CULTURES MINORITAIRES

lippe à Berrien; le 17, tournoi du Léon, Larret en Porspoder; le 24, championnat de Bretagne des jeunes (benjamins et minimes) à Landerneau (lieu à confirmer); même date, championnat des Côtes-du-Nord à Plouisy près Guingamp; le 1<sup>er</sup> juillet, tournoi à Ancenis (millénaire de la ville) et tournoi trophée Pierre Philippe à Larmor-Plage.

### ● Breton:

— Oaled Diwan organise à Treglonou dans le pays des Abers à 20 km au nord de Brest des stages et des week-end en langue bretonne. Les 23 et 24 juin, week-end de voile; du 2 au 7 juillet, séjour de vacances pour enfants; du 9 au 14 juillet, université d'été sur le thème du bilinguisme familial (ins.: 98/04.05.42).

— Du 18 au 28 juillet, stage en breton par le Kamp Etrekeltiek ar Vrezhonegerien à Skaer (rens.: KEAV, 44, rue Jean Rameau, 29000 Kemper).

— Du 8 au 31 juillet, Ar Falz organise son centre de vacances bilingue breton-français pour 6-12 ans (apprentissage progressif de la langue). Rens. et inscr.: Sekretourva Ar Falz, 6, rue Longue, 29210 Montroules. Pell.: 98/62.17.20.

— Du 2 au 7 juillet à Vannes, sixième stage intensif de breton vannetais organisé par les Instituteurs et Professeurs Laiques bretons (rens. Kamilh Ollivier, 1, rue des Sapins, 56260 Larmor-Plage. Tél. 97/37.56.02).

### ● Monterfil 84:

L'association «Au carrefour de la Gallesie» organise à Monterfil (ouest Rennes) pour la neuvième année, un concours de musique galles, le 24. Inscr. avant le 10 chez Christian Anneix, Ti Sonerezh «Le Chêne Morand», 35510 à Cesson Sévigné. Tél. 99/51.55.15. — Les 23 et 24, à 14h: «Ateliers d'écoute et de pratique musicale» avec études de la Veuze, du violon, de l'accordéon diatonique (insc.: idem).

### ● Stages:

— Du 2 au 7 juillet, session musicale de Dinan (direction chorale, chant grégorien, chant choral). Rens. et inscr.: 99/54.20.20.

— Du 19 au 28 juin, stage théorique de directeurs de CVL (Rens. Féd. Léo Lagrange au 99/79.32.44 ou 98/03.37.37).

— Du 30 juin au 4 juillet, stage de danse et musique traditionnelles (harpe, cornemuse, bombarde, flûtes, violon, danses). Rens. et inscr.: Centre Breton d'Art Populaire de Brest au 98/46.05.85.

— Du 25 au 29 juillet, dans le cadre des quatrièmes assemblées galleses (Concoret-56), cinq stages: Eveil à la musique galles, langue galles, danses galles, agriculture biologique, architecture-habitat-artisanat-mobilier (rens. et inscr.: F. Jousset au 97/50.28.97 à Quiberon).

### ● Vacances:

— Du 2 au 30 juillet, séjour pour enfants de 8 à 13 ans à Vallet (44). Inscr.: Fédération des Centres de Vacances Familiaux, Yves Petitot au 41/34.94.19.

— En juillet et août, pour 6 à 17 ans, séjours à Saint-Cadou, Hanvec, Santec, au Portugal, à Grinac (Léo Lagrange, tél. 99/31.48.10).

### ● Publications:

— Vient de paraître «Découvrir les écomusées», ouvrage de quarante-huit pages, par le Musée de Bretagne (20, quai Emile Zola à Rennes, tél. 99/30.83.87) qui ailleurs organise jusqu'au 15 juin une exposition-rencontre-débat sur ce thème à la Ferme des Bintinais.

— Le comité local pour l'Unité administrative de la Bretagne-Paris et la région parisienne édite des enveloppes destinées à promouvoir la réintégration de la Loire-Atlantique dans la région administrative Bretagne. Enveloppes portant la carte de la Bretagne intégrale et un slogan unitaire bilingue (rens. au 3/958.48.86).

— Pier Laorans vient de publier chez Mouladuriou Hor Yezh «Sonneneu en deulagad hag er galon» (chants des yeux et du cœur), préfaces de Per Denez et de Jorj Belz (Kuzul ar Brezhoneg au 96/33.26.66).

— Les parutions du Centre Breton d'Art Populaire: méthode de cornemuse de Gilles Goyat; Evid donwaat an delenn (9 pièces pour apprivoiser la harpe celtique) de Myrdhin; trois pièces pour harpe celtique de Muriel Isambert; les cahiers du CBAP n°1 (recueil des conférences du centre). Rens.: 98/46.05.85.

— «Apprendre et vivre sa langue», c'est le titre d'un livre coordonné par Michel Tozzi, à partir d'apports alsaciens, basques, bretons, catalans, corses, occitans... (Edité chez Syros).

C'est avec intérêt que l'on lira cette mise au point qui vient de paraître (1) sur les cultures minoritaires et les problèmes linguistiques actuels dans l'Hexagone et en Corse. L'analyse et l'information dans ce domaine ont commencé dans les années soixante avec les ouvrages du fédéraliste Guy Héraud, puis au tournant des années soixante-dix, avec ceux de P. Fougeyrollas et de l'Occitan R. Lafort, le dernier en date étant le rapport Giordan (1984) sur la situation des langues dans l'enseignement. Le livre coordonné par Michel Tozzi, militant du SGEN-CFDT est le produit du travail collectif de la commission de ce syndicat spécialisée dans les problèmes des peuples et langues minoritaires. Cela permet de situer et l'intérêt et les limites de l'ouvrage.

L'intérêt est incontestable: des représentants des huit communautés culturelles concernées enquêtent chez eux, autour d'eux, amènent des interlocuteurs à exposer leurs problèmes, leurs aspirations, leurs analyses et leurs revendications. Ces témoignages sont rassemblés suivant les idées directrices de l'ouvrage:

1. Pourquoi apprendre ou réapprendre et parler ces langues ?
2. Quelles sont les revendications linguistiques et culturelles qui ressortent de l'enquête ?
3. Situation et avenir des langues minoritaires à l'école. Le problème du bilinguisme.
4. La place souhaitable pour ces langues dans la vie publique.

Une annexe très utile renseigne sur les parutions et associations culturelles dans chacune des langues concernées. En raison des différences historiques et de situation, une partie est consacrée à chaque langue minoritaire (deux à trois pages pour chacune), avec des cartes utiles pour une première découverte de la question. C'est Yves Jardin, enseignant et militant culturel breton, qui a apporté les informations concernant la Bretagne, présente tout au long de l'ouvrage. Une partie historique récente évoque le problème des langues non étatiques à l'école depuis 1950. Elle s'achève par un premier bilan de l'enseignement de ces langues, tant hors de l'Éducation Nationale (Diwan, Ikastolas) qu'au dedans. Bref, du bon travail,



Le Peuple Breton

Yves Jardin, rédacteur pour la partie bretonne.

des renseignements récents. D'où vient que tout en découvrant quantité d'informations, le lecteur se sent en face d'un puzzle un peu décousu ? C'est qu'il manque les explications fondamentales: on ne parle ni de peuples, ni de nationalités, mais simplement «d'identités régionales». Les auteurs semblent reconnaître qu'ils ont évacué le contenu proprement politique du problème, quand on lit (p. 89): «Une revendication dite linguistique n'est jamais purement fondée sur la seule linguistique. Le maintien, ou la renaissance d'une langue... est porté par un mouvement social. N'oublions pas que le français n'est qu'un des dialectes d'oïl, mais qui a politiquement réussi».

Ceci nous ramène à l'idéologie française et à la question nationale: en voulant fondre huit peuples dans un moule unique, l'État Français centralisé — le plus centralisé et unificateur du monde — a entrepris de détruire la culture et la langue des sept autres, et rien n'annonce un changement d'attitude fondamental. La phrase de F. Mitterrand citée en exergue, « nous proclamons le droit à la différence » (1981) n'est dès lors qu'un vœu pieux, ou qu'un constat d'échec. Michel Tozzi et son équipe n'y sont pour rien: leur contribution est utile, accessible, à jour, mais incomplète. Les enjeux de l'éducation sont tels que l'État ne semble pas disposé à laisser entrer la démocratie dans ce domaine réservé.

J.J. M.

(1) Editions Syros, 220 p., 69 f.





## CARAVANES STERCKEMAN, PILOTE - CASITA

CAMPING-CARS PILOTE  
BATEAUX GIS'SEA - EIDER  
MOTEURS JOHNSON  
REMORQUES FRANC - AREA  
VENTE - REPRISE - ACCESSOIRES  
REPARATIONS - HIVERNAGE



peintre  
en  
lettres

48, rue du Dourjacq  
29200 BREST  
Tél. : 02.61.41

# f.a.d

## sérigraphie

autocollants - tee-shirts - affiches  
sérigraphies d'art - 5 R. d. douves  
tél. (98) 83.03.55 lesneven

## REPONDEURS TELEPHONIQUES PHILIPS



REPONDEUR SIMPLE LFH 9221 Edition 2  
982,00 F

COMMERCIALISATION  
ET MAINTENANCE

## TRANSELEC

188, rue Jean Jaurès - BREST  
Tél. 44.32.79 Téléx 940.279

## LE CAFÉ DES MOUETTETTES

Numéro un en BIERES-WHISKIES

Port de commerce 29200 BREST - Tél. 44.33.21



Centre de Diffusion au service des cultures  
et civilisations bretonnes et celtes

**BREIZH** vous propose dans ses 3 magasins :

**BREIZH** 9, avenue du Générale de Gaulle  
44500 LA BAULE — Tél. (40) 60.21.62

**BREIZH** 17, rue de Penhoët  
RENNES - Tél. (99) 79.01.87

**BREIZH** 10, rue du Maine  
75014 PARIS - Tél. (1) 320.84.60  
UN GRAND CHOIX DE LIVRES ET DISQUES  
BRETONS, ECOSSAIS ET IRLANDAIS

## LE PEUPLE BRETON

«LE PEUPLE BRETON» -

Mensuel - Jean Jacques Monnier, direc-  
teur de la publication. B.P. 301, 22304  
Lannion Cedex. - Rédaction : Pierre  
Gallais, B.P. 304, 29273 Brest Cedex,  
Tél. 98/46.18.24 (répondeur après  
19h). Publicité : Jean Le Guellec à la  
même adresse.

PUBLICATION -

Publication inscrite à la C.P.P.A.P.,  
N° 41 387 - Photocomposition Atelier  
Le Dœuff, Lorient - Imprimerie de  
l'Iroise, Brest - Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre  
1984.

CHANGEMENTS D'ADRESSE -

Pour tout changement d'adresse, nous  
demandons à nos abonnés de nous  
écrire en joignant ou en recopiant leur  
dernière bande d'expédition du journal,  
et en joignant 2,00 F en timbres pour  
frais. Merci d'avance.

ABONNEMENTS -

Ordinaire : 80 F - De soutien : à partir  
de 100 F - Etranger : 95 F - Etranger par  
avion : 115 F -  
C.C.P. : 2365-76 Rennes

## AN DIV STAL NEMETO ER VRO !

E KEMPER

E MONTROULEZ



AR BED KELTIEK - Pell : 95.42.82  
2, straed ar Roue Gallon  
2, rue du Roi Gallon



KORNOG - Pell : 63.25.40  
22, straed ar Vur  
22, rue du Mur

EVIT HO LEVRIOÙ - PLADENNOÙ -

- PEZHIOÙ ARZ KELTIEK



# VUES ET IMAGES DU MONDE

